



*Cultiver nos racines,
s'ouvrir au monde*

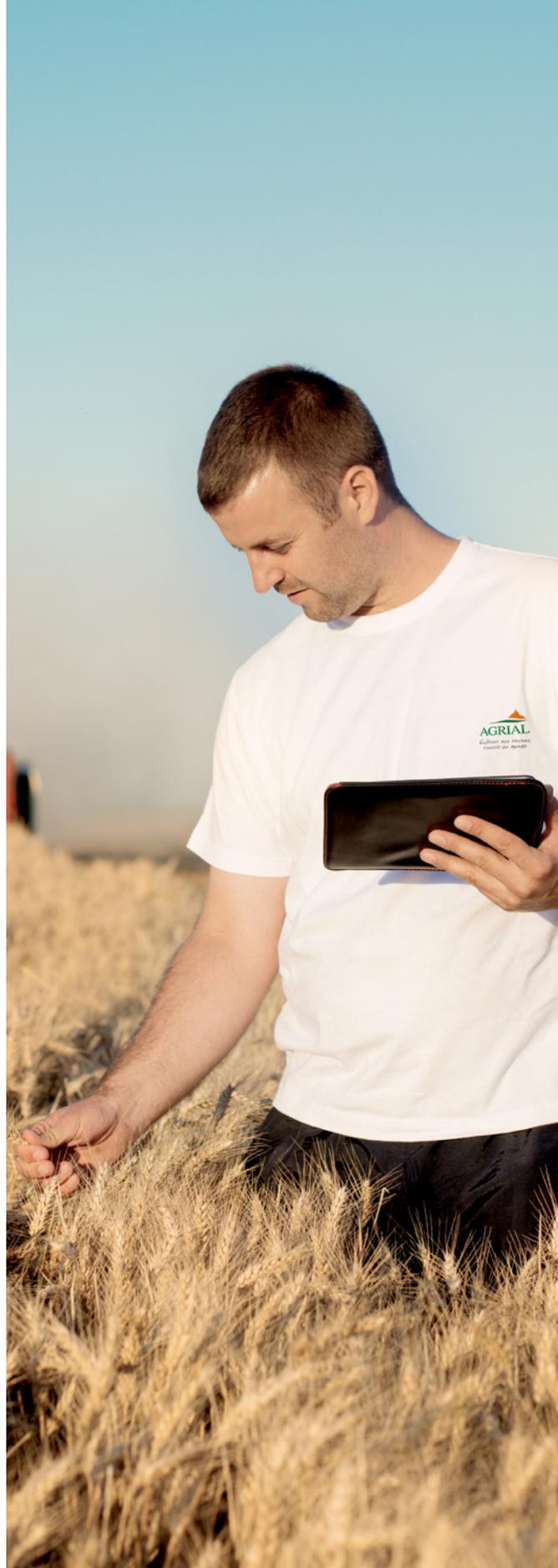


2018 RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déclaration de performance
extra-financière



NOTRE MISSION:
TOUJOURS MIEUX
SATISFAIRE
LA DIVERSITÉ
DES BESOINS
ALIMENTAIRES
DES CONSOMMATEURS
EN DÉVELOPPANT
UNE COOPÉRATIVE
INNOVANTE,
CRÉATRICE DE
VALEUR PARTAGÉE
ET RÉPONDANT AUX
ASPIRATIONS DE
NOS AGRICULTEURS-
ADHÉRENTS.



Sommaire

Éditorial du Président et du Directeur général d'Agrial

06 Notre mission et nos métiers

- ▶ Notre chaîne de valeur du champ à l'assiette
- ▶ Notre gouvernance coopérative
- ▶ Nos ressources
- ▶ Nos impacts et créations de valeurs

16 Nos défis et engagements en faveur du développement durable

- ▶ Regards croisés des directeurs du développement durable et des ressources humaines d'Agrial
- ▶ Notre analyse des principaux risques et enjeux
- ▶ Notre démarche de progrès en faveur du développement durable
 - Contribuer à la vie dans l'entreprise et nos territoires
 - Agir pour l'emploi et le développement des compétences
 - Garantir la sécurité et le bien-être au travail
 - Contribuer au dynamisme de la vie dans nos campagnes
 - Préserver la Terre et le vivant
 - Préserver les ressources naturelles
 - Contribuer à la lutte contre le changement climatique
 - Respecter l'animal et la biodiversité
 - Proposer une alimentation sûre et saine pour tous
 - Bien nourrir les hommes
 - Donner à tous le plaisir du goût et du bon
 - Inventer de nouveaux modèles agroalimentaires résilients

60 Note méthodologique

62 Rapport de l'organisme tiers indépendant

"LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST AU COEUR DE NOTRE PROJET D'ENTREPRISE."

Agrial est une entreprise coopérative agroalimentaire innovante soutenant une agriculture durable et une alimentation responsable. Grâce à une vision de long terme, Agrial a su anticiper les mutations de son secteur et a bâti au fil du temps un modèle pérenne, basé sur la complémentarité de ses activités et créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Notre modèle coopératif est un atout pour agir durablement sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, de l'amont agricole jusqu'au consommateur : nous accompagnons les agriculteurs au plus près de leurs exploitations dans le développement de pratiques agricoles performantes et durables, nous valorisons leurs productions agricoles au sein de 150 sites de transformation modernes et performants et nous disposons d'un portefeuille de plus de 50 marques fortes, au cœur du quotidien de millions de consommateurs.

Ensemble, les 13 000 agriculteurs-adhérents et les 22 900 salariés d'Agrial portent avec fierté les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace.

Notre mission est simple : toujours mieux satisfaire la diversité des besoins alimentaires des consommateurs en développant une Coopérative innovante, créatrice de valeur partagée et répondant aux aspirations des agriculteurs-adhérents.

Dans un univers agroalimentaire en mouvement rapide, cette mission nous guide et nous engage. Désormais, les attentes des consommateurs évoluent,

ils sont plus attentifs à leur santé et aux enjeux de sécurité alimentaire. Ils souhaitent légitimement plus de traçabilité et mieux comprendre ce qu'ils consomment. Face à des enjeux sociaux et environnementaux nouveaux, ils sont soucieux de donner du sens à leurs achats.

Ces nouvelles tendances de consommation représentent de véritables défis pour nos activités, mais également une formidable source d'opportunités pour un groupe coopératif comme le nôtre. C'est la raison pour laquelle nous avons placé le développement durable au cœur de notre projet d'entreprise Horizon 2025.

Afin de suivre nos engagements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, nous avons défini une démarche de progrès à la fois transversale et fédératrice, pour nous permettre ensemble, avec les agriculteurs, les salariés et nos partenaires, de construire sereinement un avenir durable pour tous.

Cette démarche s'articule autour de 3 piliers qui couvrent l'ensemble de notre chaîne de valeur :

- Contribuer à la vie de l'entreprise et des territoires
- Préserver la Terre et le vivant
- Proposer une alimentation saine et sûre pour tous

Nous sommes heureux et fiers de vous présenter dans ce rapport les avancées de notre démarche pour l'année 2018, nos défis, ainsi que nos perspectives.

Arnaud Degoulet, Président d'Agrial
Ludovic Spiers, Directeur général d'Agrial



Arnaud Degoulet
PRÉSIDENT D'AGRIAL

Ludovic Spiers
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Notre mission et nos métiers

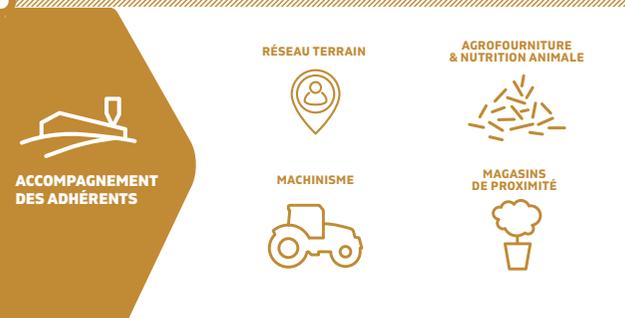


NOUS CRÉONS DE LA VALEUR DU CHAMP AU CONSOMMATEUR

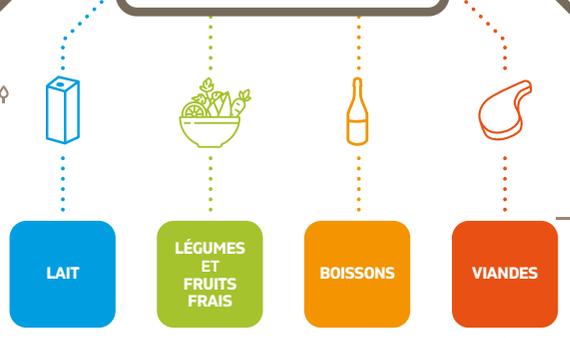
280
MAGASINS AGRICOLES

250
CONSEILLERS TERRAIN

11 PRODUCTIONS AGRICOLES



4 FILIÈRES DE VALORISATION AGROALIMENTAIRE



NOS PRINCIPALES MARQUES AGROALIMENTAIRES, VECTEURS DE CRÉATION DE VALEUR

SOIGNON	Florette	ÉCUSSON	Brient
Grand Fermage	Créaline	LOICRAISON	MAÎTRE JACQUES
PAVÉ d'Affinois	Priméale	DANAO	TALEC

150 SITES DE TRANSFORMATION
850 PRODUITS ALIMENTAIRES
53 MARQUES

5 TYPES DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



NOTRE GOUVERNANCE COOPÉRATIVE ASSOCIE PÉRENNITÉ ET EFFICACITÉ

Face à un monde agricole et agroalimentaire en évolution rapide, nous sommes convaincus que notre modèle coopératif représente un atout résolument moderne et porteur de sens.

Le modèle de gouvernance coopératif d'Agrial se résume dans la signature du Groupe : « Cultiver nos racines, s'ouvrir au monde ». Il trouve son équilibre dans la volonté de concilier notre ambition de développement et la proximité auprès de nos adhérents.

En tant que coopérative, la gouvernance d'Agrial repose sur le principe démocratique « un Homme, une voix » et s'appuie sur nos valeurs : pérennité, proximité, solidarité, audace. Elle repose sur des échanges permanents et une répartition claire des responsabilités entre les élus et l'équipe de direction.

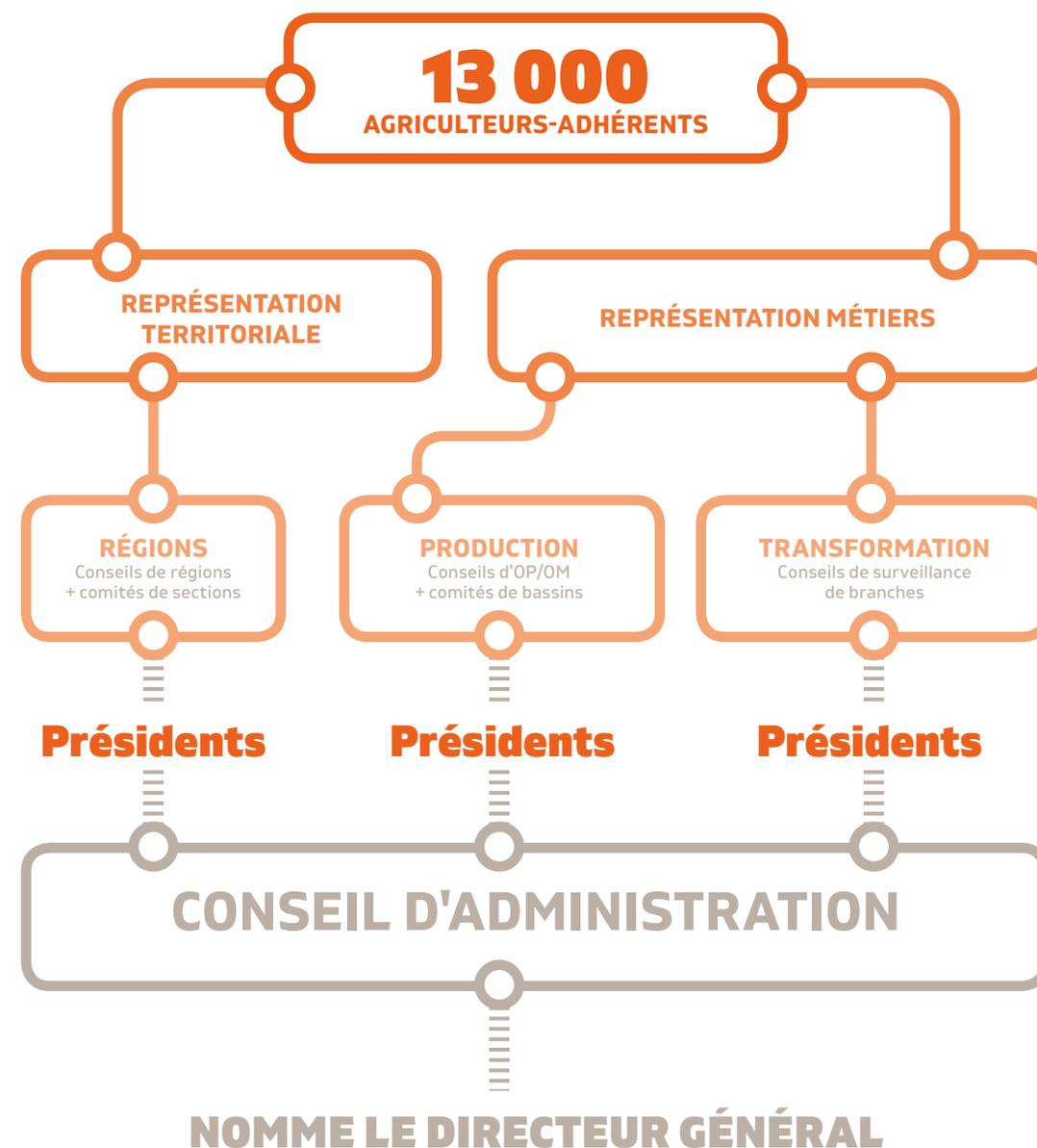
Présidé par Arnaud Degoulet, le Conseil d'administration est composé d'agriculteurs élus dans l'une des instances de gouvernance de la Coopérative. Le rôle du Conseil est de porter et valider les orientations stratégiques d'Agrial.

Dirigée par Ludovic Spiers, l'équipe de direction propose et décline la stratégie d'Agrial, validée par le Conseil d'administration. Elle est composée de dirigeants salariés de l'entreprise.

La gouvernance d'Agrial vise à conjuguer en permanence efficacité du fonctionnement et proximité avec les agriculteurs-adhérents. Tous nos projets de développement sont évalués en fonction d'une double clé d'analyse – la création de valeur pour les adhérents et la création de valeur pour l'entreprise – et nous veillons à ce que l'ensemble des projets soit équilibré afin de ne jamais perdre de vue l'une ou l'autre de ces dimensions.

Agrial a été pionnière en se dotant depuis son origine d'une organisation matricielle qui accorde une égale représentation entre les territoires et les productions. À côté d'une organisation territoriale dense garantissant la proximité auprès des adhérents d'un point de vue géographique, notre organisation par filières de productions nous permet d'assurer une expertise pointue et une proximité par métiers dans toute leur diversité. Cette dualité se vit également sur le plan opérationnel puisqu'aux côtés des conseils de régions, des conseils d'organisations de producteurs (OP et OM) et des conseils de surveillance de branches se trouvent des directions opérationnelles de régions, d'organisations de productions et de branches.

Chaque adhérent peut prendre des responsabilités dans l'entreprise : nous comptons ainsi plus de 50 instances représentatives dans lesquelles 600 adhérents, élus par leurs pairs, participent à la vie de l'entreprise.

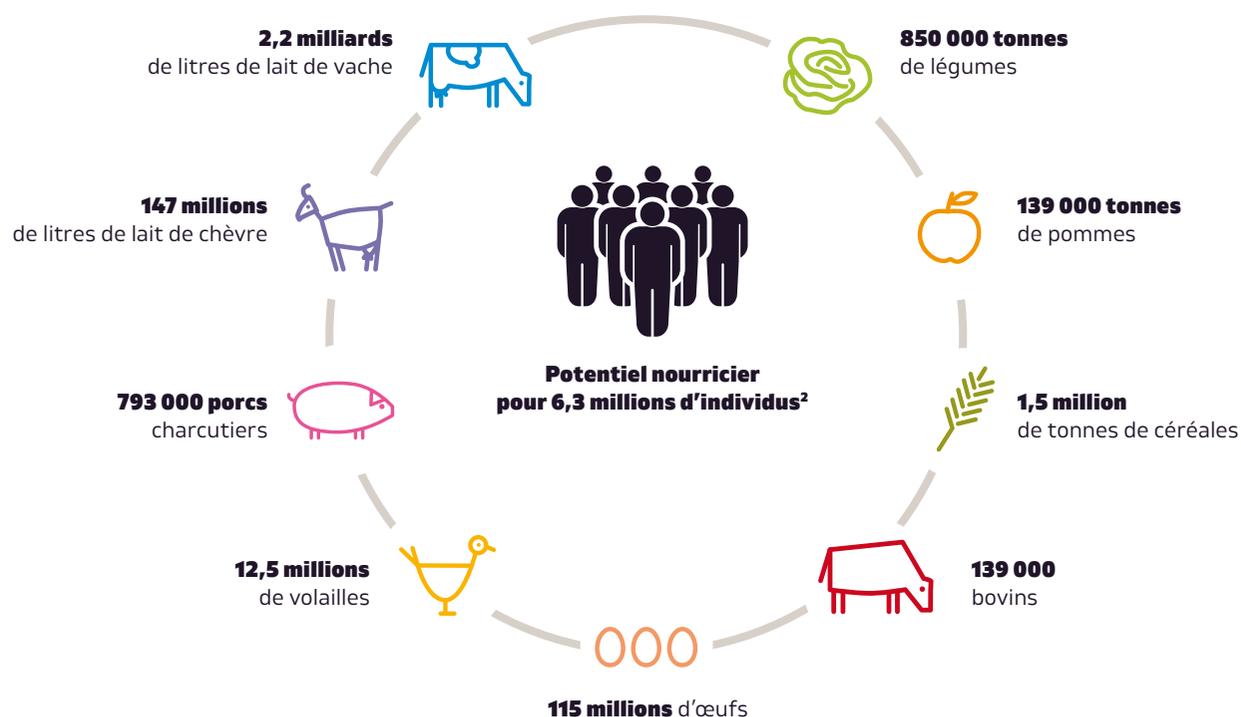


NOS RESSOURCES

Présente de la ferme à la table, la Coopérative Agrial valorise les matières premières agricoles issues des exploitations de ses adhérents et partenaires agriculteurs en fédérant des ressources humaines variées, expertes dans leurs métiers. Pour accompagner les

agriculteurs puis transformer et transporter leurs productions, les branches du Groupe utilisent différentes ressources et intrants. Agrial construit la pérennité de son modèle et de ses outils sur sa structure coopérative.

80 %
de nos matières premières sont issues d'un approvisionnement local¹



¹ Approvisionnement à moins de 200 km autour de nos sites

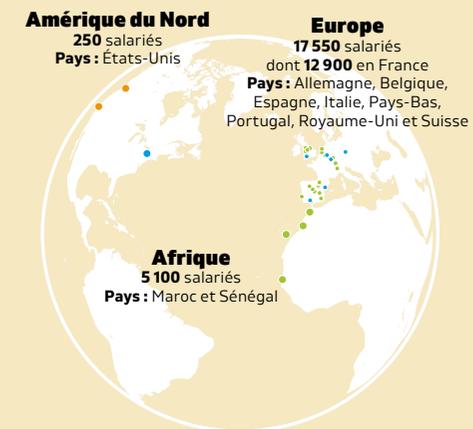
² Méthode Perfalim du Céréopa : l'ensemble des matières agricoles commercialisées ou transformées par Agrial couvrent les besoins énergétiques annuels nécessaires à 6,374 millions d'individus par an en tenant compte des apports énergétiques des produits ramenés aux recommandations journalières de la FAO. Agrial a travaillé en 2017 avec le bureau d'études Cereopa. L'outil comptabilise les volumes nets des produits agricoles valorisables en alimentation humaine transitant par Agrial issus des exploitations des adhérents, des agriculteurs partenaires ou que le Groupe détient en propre.

NOS 13 000 ADHÉRENTS

26 000 emplois agricoles en zone rurale en France

1,1 million d'hectares de surfaces agricoles¹

NOS 22 900 COLLABORATEURS²



80 % de nos effectifs en France travaillent en zone rurale³

NOS AUTRES RESSOURCES HORS MATIÈRES PREMIÈRES

945 GWh de consommations énergétiques

15,2 millions de litres de carburant

8,4 millions de m³ d'eau

NOS PRINCIPALES RESSOURCES FINANCIÈRES

100 % du capital social de la coopérative détenu par les adhérents

1 039 millions d'euros de fonds propres

152 millions d'euros d'investissements hors croissance externe

¹ Extrapolation des exploitations des adhérents à 87,9 ha et 2 UTA par exploitation (source : Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2017, Service de la statistique et de la prospective - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - MAA)

² Effectif mensuel moyen en équivalent temps plein (CDI, CDD, intérimaires) : définition page 61

³ Part des effectifs moyens employés sur des sites basés dans des communes de moins de 10 000 habitants.

NOS IMPACTS ET CRÉATIONS DE VALEURS

Agrial a réalisé 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018 et 212 millions d'euros d'excédent brut d'exploitation. La valeur créée par les activités du Groupe est partagée avec l'ensemble des parties prenantes, en commençant par nos adhérents, nos salariés et nos fournisseurs. Agrial contribue à l'éco-

nomie locale par les emplois directs et indirects que génèrent ses activités. En tenant compte des effectifs moyens CDI, CDD et intérimaires et de l'emploi moyen par exploitation agricole adhérente de la coopérative, ce sont plus de 45 000 emplois.

Notre partage de la valeur créée

1 196 millions d'euros d'achats de matières premières aux adhérents

18 millions d'euros de retours aux adhérents sous forme de ristournes

2 millions d'euros d'aides versés aux adhérents dont programmes pour les jeunes agriculteurs

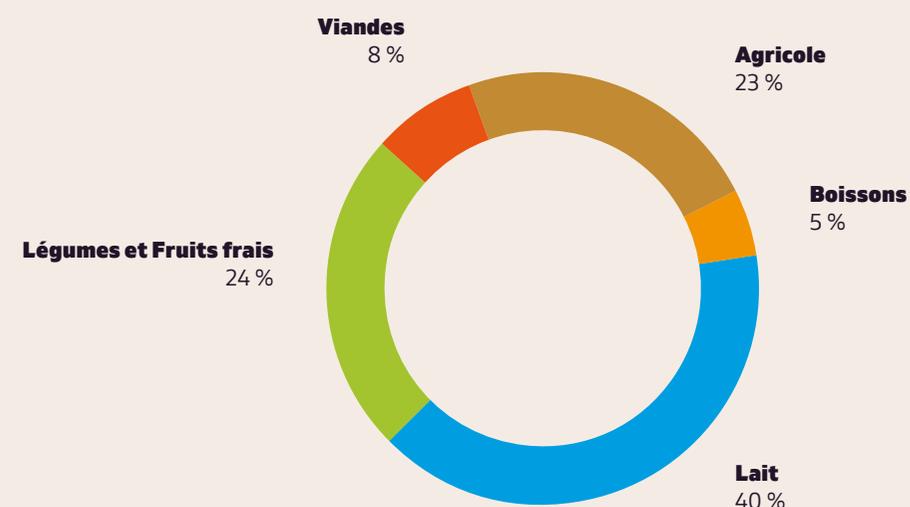
784 millions d'euros de masse salariale (dont interim)

Contribution à la formation : **2%** de la masse salariale

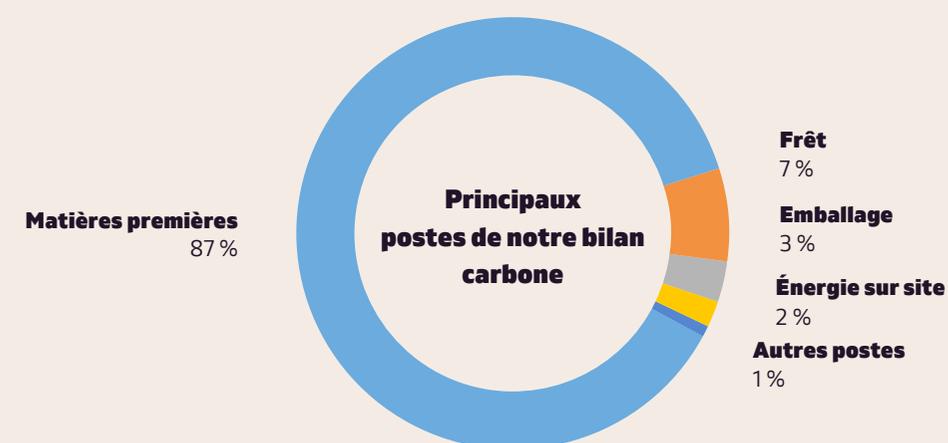
3 547 millions d'euros d'achats aux autres fournisseurs

118 millions d'euros d'impôts et taxes aux états et collectivités

Répartition de notre chiffre d'affaires par branche



Notre empreinte environnementale



17 000 tonnes CO2Eq évitées par Agrial en 2018 sur les consommations énergétiques et de carburant

250 000 tonnes CO2Eq stockées par les agriculteurs dans les haies et prairies des exploitations adhérentes

91 % de nos déchets valorisés ou recyclés

*Nos défis
et nos engagements
en faveur du
développement durable*



S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



ANNE LARROQUETTE,
DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

**“ EN TANT QUE
COOPÉRATIVE, NOUS
AVONS UN RÔLE ESSENTIEL
À JOUER POUR PROPOSER
AUX AGRICULTEURS
DES SOLUTIONS
PERFORMANTES POUR
PRODUIRE MIEUX
TOUT EN PRÉSERVANT
LA PLANÈTE.”**

Quels sont les principaux enjeux sociétaux pour le Groupe Agrial ?

Anne Larroquette

Avant tout, notre modèle coopératif promeut une gouvernance participative et un partage de la valeur créée avec les agriculteurs. Son ancrage territorial en fait un acteur socio-économique local important partout où le Groupe est présent. Actif aux différents maillons de la chaîne agroalimentaire, de la ferme au produit fini, nous sommes engagés à agir à chaque étape afin d'offrir la meilleure qualité à nos produits. En amont, en tant que coopérative, nous avons un rôle essentiel à jouer pour proposer aux agriculteurs des solutions performantes pour produire mieux tout en préservant la planète. Agrial en fait le préalable à son engagement de proposer aux consommateurs une

alimentation saine, sûre et éthique. Nos processus de transformation et logistiques, au-delà de la sécurité sanitaire, doivent aussi être respectueux de l'environnement et des ressources. Et nos produits devront répondre aux attentes variées des consommateurs. Nous avons regroupé ces enjeux dans les trois axes qui constituent notre démarche de progrès en faveur du développement durable :

- ▶ la Terre et les ressources naturelles ;
- ▶ l'alimentation que nous nous engageons à proposer saine, sûre et savoureuse ;
- ▶ la Vie et les ressources humaines essentielles à la mise en œuvre de cette chaîne de valeur.

Patrick Bunel

Les femmes et les hommes sont au cœur de notre dispositif, agriculteurs comme salariés et partenaires. L'attractivité et le développement de nos ressources humaines sont essentiels et nous avons identifié la gestion des talents comme un enjeu-clé de notre plan stratégique Horizon 2025 pour assurer le renouvellement des générations. Mais plus que tout, assurer la sécurité et la santé des équipes est une priorité que nous partageons à tous les niveaux de notre organisation et sur laquelle nous nous fixons des objectifs et plans de progrès ambitieux.

Comment Agrial s'engage sur ces enjeux ?

Anne Larroquette

La construction et le suivi de notre feuille de route en matière de développement durable est le fruit d'un travail entamé en 2015 impliquant les équipes dans toutes les branches. Qualité, sécurité, environnement, industrie, agriculture, ressources humaines, achats, normes, marketing, innovation... Toutes les fonctions ont été consultées dans la définition de notre démarche de développement durable pour identifier le maximum des enjeux

et risques sociétaux associés à nos activités et à nos relations avec nos parties prenantes. Aujourd'hui partagée dans le cadre du plan stratégique Horizon 2025, la feuille de route est suivie et révisée dans différents comités transversaux, à commencer par notre comité RSE constitué de référents pour chaque branche et fonction transversale du Groupe. Chaque branche intègre les objectifs communs en fonction de ses propres métiers et exigences.

Patrick Bunel

La gestion des ressources humaines est assurée dans chaque branche sur la base de la stratégie et des plans d'actions définis dans notre comité ressources humaines transversal qui réunit les DRH de toutes les branches. Nous y partageons nos enjeux, nos visions et les solutions que nous pouvons mettre en œuvre, ainsi que les indicateurs de performance que nous suivons.

Comment la démarche est-elle partagée au sein d'Agrial ?

Anne Larroquette

La démarche de progrès en faveur du développement durable d'Agrial est un engagement collectif et transversal inscrit dans notre plan stratégique Horizon 2025. Les engagements que nous prenons sont partagés avec les équipes dans le cadre du processus de déploiement de nos objectifs stratégiques. Notre démarche regroupe aussi un ensemble de valeurs que nous

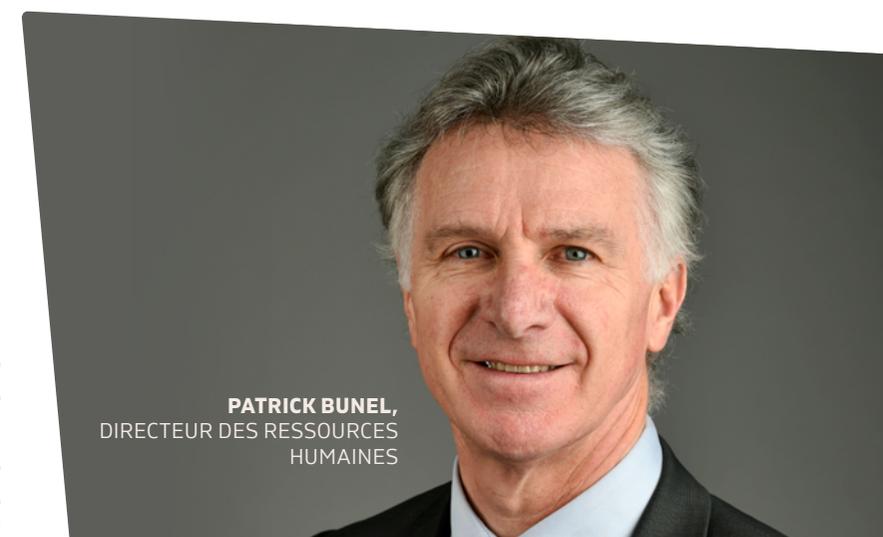
portons auprès de nos collaborateurs et de nos partenaires dans notre Code de conduite et dans notre charte d'achats responsables, déployés en 2018.

Patrick Bunel

Le Code de conduite est le cadre qui régit les principes éthiques que nous nous fixons avec nos collaborateurs dans la conduite de nos activités. Il est diffusé largement

auprès des salariés après validation par les instances de représentation du personnel de chacune de nos filiales. En complément, nous avons établi une charte des managers Agrial Horizon 2025 partagée et adoptée lors du séminaire des dirigeants d'Agrial en juin 2017. Chaque dirigeant s'engage à porter les valeurs et faire vivre le projet de l'entreprise avec ses équipes.

**“ LES FEMMES
ET LES HOMMES
SONT AU CŒUR DE NOTRE
DISPOSITIF, AGRICULTEURS
COMME SALARIÉS
ET PARTENAIRES.”**



PATRICK BUNEL,
DIRECTEUR DES RESSOURCES
HUMAINES

NOTRE DÉMARCHE DE PROGRÈS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une démarche construite en tenant compte des principaux enjeux sociétaux liés à nos activités

En 2016, nous avons mené une enquête auprès de 169 salariés des différents métiers et branches afin d'évaluer l'importance de 30 enjeux RSE listés dans la loi française Grenelle 2 selon deux critères :

- ▶ leur niveau d'impact sur Agrial dans le futur ;
- ▶ leur importance pour demain selon la personne interrogée à titre personnel.

La cartographie ainsi construite a été étayée par une série d'interviews avec des parties prenantes externes (clients, ONG, collectivités, OPA). Elle a été à la base de la définition de notre démarche de progrès.

En 2017, dans le cadre de la loi Sapin 2 sur la lutte contre la corruption, nous avons réalisé une cartographie des risques de corruption et éthiques qui est venue compléter notre analyse des risques et enjeux RSE.

En 2018, nous avons révisé ces principaux enjeux dans des groupes de travail transversaux et au travers d'interviews menées lors d'une étude interne sur nos risques de crises. Nous avons complété la

liste des enjeux afin de tenir compte des évolutions réglementaires et des dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies que nous nous engageons à respecter. Pour mettre à jour notre analyse, nous avons tenu compte des avis suivants :

- ▶ Le comité de coordination transversal RSE, composé des référents RSE de chaque branche ;
- ▶ Le comité de coordination transversal RH, composé des directeurs RH de chaque branche ;
- ▶ Les comités de direction corporate et exécutif du Groupe.

Parmi les quarante thématiques analysées, quinze ont été identifiées comme majeures tant au regard de la nature de nos activités qu'à celui des attentes réglementaires et sociétales. Ces quinze enjeux sont décrits et associés à notre démarche de progrès en faveur du développement durable dans une table de correspondance figurant pages 22-23.

Ces travaux nous ont permis de confirmer nos engagements responsables et nos plans d'action présentés dans ce rapport.

Des engagements pris autour de la vie, l'environnement et l'alimentation

La démarche de progrès d'Agrial en faveur du développement durable s'articule autour de trois axes que sont l'humain, la Terre et l'alimentation. Définie en 2017 et intégrée au plan stratégique Horizon 2025 du Groupe, elle tient compte des principaux enjeux

sociétaux identifiés par Agrial dans la conduite de ses activités avec les agriculteurs et dans ses propres installations. Notre déclaration de performance extra-financière est construite autour de cette démarche.



LES ENJEUX SOCIÉTAUX MAJEURS IDENTIFIÉS

Les enjeux présentés ici ont été identifiés comme majeurs au regard de la nature de nos activités et des attentes sociétales. Dans le cadre de la réglementation relative à la publication de la déclaration de performance extra-financière, les politiques et indicateurs de progrès que nous avons associés à ces enjeux ont fait l'objet d'une revue de conformité par un organisme tiers indépendant dont le rapport est présenté à la fin de cette déclaration.

ENJEU*	DESCRIPTION	ENGAGEMENTS DE LA DÉMARCHE D'AGRIAL	AXES
1	Proposer une alimentation sûre et saine : qualité sanitaire et traçabilité des aliments.	<ul style="list-style-type: none"> ► Bien nourrir les Hommes ► Inventer de nouveaux modèles agro-alimentaires résilients 	
2	Améliorer toujours plus la qualité nutritionnelle de nos produits.	<ul style="list-style-type: none"> ► Bien nourrir les Hommes ► Inventer de nouveaux modèles agro-alimentaires résilients ► Donner à tous le plaisir du goût et du bon 	
3	Agriculture : produire plus, mieux et avec moins de chimie de synthèse, ce pour répondre à toute la diversité des besoins alimentaires tout en préservant la Terre et le revenu des agriculteurs.	<ul style="list-style-type: none"> ► Respecter le vivant et la biodiversité 	
4	Développer l'agriculture biologique, à la fois en réponse à une demande de nos consommateurs mais aussi pour enrichir notre expertise agronomique et zootechnique au service de l'amélioration de l'agriculture conventionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> ► Inventer de nouveaux modèles agro-alimentaires résilients ► Respecter le vivant et la biodiversité 	 
5	Préserver le revenu des agriculteurs notamment par la modernisation de notre modèle coopératif et le partage de la valeur créée avec les différentes parties prenantes, notamment les adhérents.	<ul style="list-style-type: none"> ► Agir pour l'emploi et le développement des compétences ► Contribuer au dynamisme de la vie dans nos campagnes ► Inventer de nouveaux modèles agro-alimentaires résilients 	 
6	Assurer les meilleures conditions d'élevage pour la qualité de vie des animaux.	<ul style="list-style-type: none"> ► Respecter le vivant et la biodiversité 	

* Le numéro d'un enjeu n'indique pas son classement en terme d'importance dans l'analyse.

ENJEU*	DESCRIPTION	ENGAGEMENTS DE LA DÉMARCHE D'AGRIAL	AXES
7	Contribuer à la lutte contre le changement climatique : l'agriculture est directement impactée par ses effets et nous mesurons notre part dans la lutte contre ce dérèglement par la maîtrise de nos consommations énergétiques et émissions de carbone.	<ul style="list-style-type: none"> ► Contribuer à la lutte contre le changement climatique dans nos activités et avec nos adhérents 	
8	Limiter notre consommation de ressources en luttant contre le gaspillage et optimisant le recyclage et la valorisation de nos déchets.	<ul style="list-style-type: none"> ► Préserver les ressources naturelles 	
9	Préserver l'eau tant en quantité qu'en qualité.	<ul style="list-style-type: none"> ► Préserver les ressources naturelles 	
10	Garantir la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> ► Garantir la sécurité et le bien-être au travail 	
11	Accompagner le développement personnel et professionnel et le bien-être au travail.	<ul style="list-style-type: none"> ► Agir pour l'emploi et le développement des compétences 	
12	Soutenir la diversité et lutter contre les discriminations.	<ul style="list-style-type: none"> ► Agir pour l'emploi et le développement des compétences 	
13	Favoriser le dialogue social et préserver la liberté d'association et le droit de négociation collective.	<ul style="list-style-type: none"> ► Agir pour l'emploi et le développement des compétences 	
14	Respecter les droits de l'Homme et en faire la promotion auprès de nos fournisseurs et partenaires, lutter contre le travail forcé et le travail des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> ► Code de conduite ► Charte Achats Responsables d'Agrial 	
15	Promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption dans la conduite de nos affaires, avec nos différentes parties prenantes.	<ul style="list-style-type: none"> ► Agir pour l'emploi et le développement des compétences ► Code de conduite 	



Au fil du présent rapport, la corrélation entre les axes de la démarche de développement durable d'Agrial et les principaux enjeux identifiés sera indiquée dans un cadre prévu à cet effet.

NOS CONTRIBUTIONS AU PACTE MONDIAL ET AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



Depuis 2018, Agrial est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, inscrits dans notre démarche de progrès en faveur du développement durable.

DESCRIPTION DES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL		ENGAGEMENTS DE LA DÉMARCHE D'AGRIAL	
1	Soutenir et respecter la protection des droits de l'Homme sur le plan international.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Agir pour l'emploi 	
2	S'assurer de ne pas être complices de violations des droits de l'Homme.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Charte Achats Responsables d'Agrial 	
3	Respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Agir pour l'emploi 	
4	Agir pour l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Agir pour l'emploi 	
5	Agir pour l'abolition effective du travail des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Agir pour l'emploi 	
6	Agir pour l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Agir pour l'emploi 	
7	Appliquer l'approche de précaution face aux défis environnementaux.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Préserver la Terre et le Vivant 	
8	Prendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la Terre et le Vivant Charte Achats Responsables d'Agrial 	
9	Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la Terre et le Vivant Charte Achats Responsables d'Agrial 	
10	Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et la corruption.	<ul style="list-style-type: none"> Code de conduite d'Agrial Charte Achats Responsables d'Agrial 	



Au fil du présent rapport, la corrélation entre les axes de la démarche de développement durable d'Agrial et les principes du Pacte Mondial des Nations Unies sera indiquée dans un cadre prévu à cet effet



Au-delà du Pacte Mondial, nos politiques et plans d'action associés à notre démarche de progrès en faveur du développement durable contribuent plus particulièrement à 10 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

DESCRIPTION DES ODD		ENGAGEMENTS DE LA DÉMARCHE D'AGRIAL	
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.	<ul style="list-style-type: none"> Préserver le vivant et la biodiversité Inventer de nouveaux modèles agro-alimentaires résilients 	
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.	<ul style="list-style-type: none"> Garantir la sécurité et le bien-être au travail Proposer une alimentation sûre et saine pour tous 	
	Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> Agir pour l'emploi et le développement des compétences 	
	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.	<ul style="list-style-type: none"> Agir pour l'emploi et le développement des compétences 	
	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les ressources naturelles (l'eau en quantité et en qualité) 	
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la lutte contre le changement climatique : réduire nos consommations d'énergie 	
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.	<ul style="list-style-type: none"> Agir pour l'emploi et le développement des compétences Garantir la sécurité et le bien-être au travail 	
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les ressources naturelles 	
	Établir des modes de consommation et de production durables.	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la Terre et le Vivant 	
	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer à la lutte contre le changement climatique 	



Au fil du présent rapport, la corrélation entre les axes de la démarche de développement durable d'Agrial et les objectifs de développement durable des Nations Unies sera indiquée dans un cadre prévu à cet effet

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec nos collaborateurs

► Code de conduite Agrial 2018

Le code de conduite d'Agrial s'adresse à nos collaborateurs dans toutes nos filiales en France et à l'international. Il rassemble des lignes directrices sur les pratiques éthiques d'intégrité, de professionnalisme et de loyauté que nous nous fixons dans la conduite de nos activités. Il accompagne chacun dans une prise de décision éthique et présente ces valeurs à nos adhérents et partenaires.

Il comporte nos principes éthiques en matière de prévention de la corruption, de respect des droits de la concurrence, de politiques de dons, conflits d'intérêts, confidentialité... mais aussi vis-à-vis des femmes et des hommes d'Agrial, de nos partenaires et fournisseurs, de nos clients et consommateurs et de la Terre et l'environnement.

Le Code est consultable par tous, notamment sur le site Internet d'Agrial et complété par un dispositif d'alerte éthique et de protection des lanceurs d'alerte détaillé sur le site www.agrialopenline.com. Pour en assurer sa diffusion auprès de tous les collaborateurs du Groupe, le Code a été traduit dans 7 langues et publié sur l'intranet MyAgrial. Des outils de communication sur l'éthique ont été déployés dans toutes les branches incluant des supports de présentation pour les responsables et des affiches, fascicules et vidéos diffusés dans les espaces de vie des salariés dans les sites.

► Charte du manager Agrial Horizon 2025

Partagée avec les dirigeants du Groupe en juin 2017, cette charte engage chacun à coopérer pour la réussite de la stratégie Horizon 2025.



Visuels extraits de la communication du Code de conduite d'Agrial déployée dans toutes les filiales du Groupe

Avec nos fournisseurs et partenaires

► Charte Achats responsables Agrial 2018

Nous souhaitons nous assurer que nos partenaires, sous-traitants et fournisseurs partagent nos valeurs. En 2018, nous avons publié notre charte Achats responsables qui reprend les principes de notre code de conduite et du pacte mondial des Nations Unies. Son déploiement auprès des fournisseurs du Groupe et de nos branches sera progressif d'ici à 2025, en commençant par nos 678 principaux fournisseurs hors matières premières. Ils représentent 50 % de nos achats hors matières premières, dont les principaux postes sont le transport, l'emballage, l'industrie, les facilities management, les frais généraux, l'énergie, les consommables chimiques. 183 d'entre eux ont signé notre charte ou transmis la preuve de leurs engagements responsables (codes de conduite et chartes achats responsables, engagements au Pacte mondial des Nations Unies).

 **LES ENJEUX : 10, 11, 12, 13, 14, 15**

 **TOUS LES PRINCIPES**



NOS RÉSULTATS ET INDICATEURS DU PROGRÈS

27 % de nos principaux fournisseurs hors matières premières chartés ou équivalents

**NOTRE OBJECTIF
100 % EN 2021**

Notre démarche
de progrès en faveur
du développement durable





Agir pour l'emploi et le développement des compétences

NOTRE ENGAGEMENT

**ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS
DANS LA RÉUSSITE DE LEUR MÉTIER**



**Nombre d'adhérents bénéficiaires
d'un outil de gestion technico-éco-
nomique prescrit par Agrial en 2018**

Productions	Outil	Nombre d'adhérents
Lait de chèvre	Écoliser Lait de chèvre	42
Lait de vache	Lactorial	457
Bovins	GTT Bovins	26
Porcs	GTT Porcs	270
Volailles	GTT Volailles de chair	170
Œufs	GTT Œufs	39
Légumes	GTT Légumes	19
Grandes cultures	Cultural	55

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Rendre l'agriculture durable, c'est avant tout permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier et de pérenniser leurs systèmes d'exploitation. C'est donc tenir compte de tous les enjeux économiques, sociaux, techniques et environnementaux.

En tant que groupe coopératif, Agrial mutualise les outils et moyens agricoles et agroalimentaires visant à valoriser les productions des agriculteurs. Au-delà de la commercialisation de leur production, Agrial propose un accompagnement technico-économique à tous ses adhérents et se donne pour mission d'assurer un partage équitable de la valeur créée grâce à notre modèle coopératif, premier axe du plan stratégique Horizon 2025.

Moderniser et dynamiser la vie coopérative

Si le Groupe se développe en France et à l'international, l'ancrage territorial et la proximité d'Agrial avec les agriculteurs-adhérents sont indispensables au bon fonctionnement de la gouvernance coopérative. Dans ce modèle, chaque adhérent représente une voix de vote et est invité à s'exprimer sur la gestion de l'entreprise. Ce fonctionnement démocratique d'Agrial est caractérisé par :

- ▶ un mode de détention du capital par les agriculteurs-adhérents, qui privilégie la réflexion et l'action à long terme en vue de valoriser de manière pérenne leurs productions,
- ▶ une gouvernance qui place l'adhérent au centre des décisions, grâce à des processus électifs décentralisés et démocratiques, lui permettant d'être représenté au niveau de son territoire et de son métier,
- ▶ un accompagnement des adhérents par la Coopérative vers une agriculture écologique, performante et pérenne.

Pour renforcer la proximité, les opportunités de rencontre entre les adhérents et les dirigeants de la Coopérative sont nombreuses, qu'elles soient statutaires (assemblée générale, assemblées de section ou de métier, conseils), ou informelles (réunions Agriales, locales ou réunions « Bout de champ »).

Assurer le juste partage de la valeur créée

Le modèle de redistribution du résultat d'Agrial aux adhérents a été révisé en 2017 afin de mieux partager la valeur créée entre tous les adhérents. Cette redistribution à chaque adhérent est calculée pour partie sur la base des bénéfices des filières dans lesquelles il est engagé et pour autre partie, au titre du résultat net consolidé du Groupe. En 2018, 18 millions d'euros ont ainsi été redistribués aux adhérents au titre de l'exercice 2017.

Agir en faveur de la pérennité des exploitations

Agrial propose à ses adhérents des solutions pour optimiser la gestion technico-économique de leurs exploitations.

Parmi elles, les outils de gestion, comme le Lactorial dans le lait, permettent à l'agriculteur de suivre et optimiser des indicateurs technico-économiques. Chaque filière utilise un outil propre à ses spécificités, comme cela est présenté dans le tableau ci-contre. En complément, la Coopérative propose depuis 2017 une offre de conseil stratégique s'appuyant sur une analyse globale de l'exploitation et des projets de l'agriculteur. 719 adhérents étaient en suivi régulier en janvier 2019 pour les activités lait, grandes cultures, légumes, porcs et bovins viande. En parallèle, le service propose de réaliser des audits globaux des exploitations sur demande des adhérents : 200 ont été réalisés en 2018.

En tant qu'organisme de formation, Agrial propose également des programmes à ses adhérents dans ses différentes filières et renforce ses outils d'information et de formation digitaux sur son site internet dédié aux adhérents. En 2018, 38 vidéos et 67 clips tutoriels ont été postés sur le site.

Accompagner les jeunes agriculteurs

La pérennité de l'agriculture passe par le soutien aux jeunes générations d'agriculteurs. Depuis 2001, la Coopérative propose un programme d'accompagnement à ses jeunes adhérents pour les encourager dans leur installation. Rebaptisé Agriboost, le plan Jeunes d'Agrial inclut un dispositif d'accueil et découverte de la Coopérative, des formations, des groupes d'échanges, des voyages d'études, des aides financières pour aider chaque jeune adhérent à constituer son capital social et un appui technico-économique. Chaque filière de la Coopérative complète ce dispositif de mesures spécifiques. En 2018, 1 404 jeunes adhérents en étaient bénéficiaires, dont 369 qui ont rejoint le dispositif en 2018.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

Plus de **300** conseillers et experts accompagnent les adhérents ou développent des solutions

369 jeunes agriculteurs ont rejoint le plan Jeune Agriboost en 2018 soit près de 3 700 bénéficiaires du plan depuis 2001

719 exploitations bénéficient d'un accompagnement suivi dans le cadre de la DTE d'Agrial en janvier 2019 soit 5,5 % d'adhérents bénéficiaires
Objectif : 1700 en 2025

105 vidéos et tutoriels postés sur l'extranet adhérents en 2018

18 millions d'euros redistribués aux adhérents en 2018 au titre de l'exercice 2017.





Agir pour l'emploi et le développement des compétences

NOTRE ENGAGEMENT

ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS DANS L'ENTREPRISE

LES ENJEUX : 11, 12, 13, 14

**LES PRINCIPES :
1, 2, 3, 4, 5, 6**



LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Lors de l'élaboration du plan Horizon 2025, nous avons fait le constat que nous entrons dans une période de pénurie de ressources, compte-tenu de l'évolution démographique mais aussi d'un changement de comportement des nouvelles générations.

Détecter, attirer et recruter les talents a donc été défini comme un enjeu majeur dans l'ensemble de nos activités.

Chaque branche du Groupe a développé ses moyens humains et techniques pour attirer, engager et fidéliser les personnes dont elle a besoin pour réussir. En 2018, le taux de rotation des effectifs inscrits en CDI du Groupe était de 12,7 %, en baisse par rapport à 2017.

Chaque année, la direction générale et la direction des ressources humaines de chaque branche viennent restituer à la direction générale et à la direction des ressources humaines du Groupe, le résultat de la revue des Talents qu'elles ont réalisées sur une population des 250 principaux cadres du Groupe.

Sont examinés :

- ▶ L'évaluation du potentiel ;
- ▶ Le risque de vacance du poste ;
- ▶ L'existence de successeurs potentiels identifiés ;
- ▶ Les actions de développement envisagées.

Multiplier les occasions de rencontre avec les candidats

Les entités des branches ont multiplié la participation aux forums d'emploi des écoles d'ingénieurs, avec Pôle Emploi ou à l'occasion d'événements qui permettent de faire découvrir les activités du Groupe et ses métiers, comme lors du salon SPACE 2018 à Rennes où les équipes RH de la branche Agricole ont mené plus de 100 entretiens avec des candidats.

Agrial et ses filiales accueillent aussi beaucoup de jeunes en contrat d'alternance ou en apprentissage, 271 en France, en 2018.

La capacité de l'entreprise à proposer des opportunités de carrière pour développer leur employabilité est une des attentes importantes des nouvelles générations dans leur choix de la rejoindre. Ainsi, Agrial travaille à la mise en place, début 2019, d'une Bourse interne de l'emploi visant à donner accès à l'ensemble des postes disponibles dans les différentes branches du Groupe et ainsi, favoriser la mobilité interne.

Assurer des conditions de travail attractives

Pour renforcer son attractivité, Agrial pratique une gestion responsable et équitable des ressources humaines, en ligne avec ses valeurs fondamentales. Ainsi, le Groupe a défini, au sein de son Code de conduite, les principes qu'elle entend respecter dans chacune de ses branches d'activité. Il s'engage notamment à respecter les législations sociales communautaires et nationales et les conventions collectives de chaque pays où il exerce ses activités. Ainsi en France, 97 % des effectifs inscrits au 31 décembre bénéficiaient d'une instance représentative du personnel.

De même, le Groupe Agrial s'engage à lutter contre le travail et l'exploitation des enfants et contre toute forme de travail forcé, à interdire toute discrimination fondée sur l'origine, l'âge, le sexe, les handicaps, les engagements syndicaux ou religieux et de manière plus générale, à respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

EFFECTIFS INSCRITS
BÉNÉFICIAIRE D'UNE INSTANCE
REPRÉSENTATIVE DU PERSONNEL*



150 accords collectifs signés en 2018,
concernant 56 % des sociétés
du périmètre France

271 contrats d'alternance
ou d'apprentissage en France

*Périmètre France

Un premier « job dating » à la ferme

Avec 500 départs en retraite d'ici à 2025, le recrutement est un enjeu majeur pour la branche Agricole. Aussi, une politique volontariste de formation et d'embauche d'alternants a été mise en place depuis quatre ans, la pépinière des métiers agricoles, en recrutant des jeunes sur le terrain.

En avril, un « job dating » s'est tenu au sein de l'exploitation de Bruno Martel, président de l'Organisation de Métier Lait Bio d'Agrial, à Bains-sur-Oust (35). 60 étudiants ont rencontré un des cinq binômes de directeurs de région présents pour un entretien de quinze minutes. Ce job dating a été l'occasion de présenter la Coopérative dans une ambiance conviviale et ludique. Les étudiants

ont pu visiter la ferme, participer à un atelier sur l'innovation chez Agrial et quatre conseillers ont présenté leurs métiers quasiment en conditions réelles. À l'issue de cette journée, 18 jeunes ont été recrutés et ont intégré les équipes en septembre pour une période d'une à deux années.

Fort de ce succès, Eurial, la branche Lait d'Agrial, a également organisé en novembre un « job dating » à proximité de son site de Soignon (79). L'objectif : recruter 3 techniciens de maintenance pour son usine historique. Avec plus de 30 candidats reçus sur des métiers connaissant une pénurie importante de ressources au niveau national, le bilan est très positif.





Accompagner le développement personnel et professionnel de tous

L'accès à la formation tout au long de la carrière est proposé à l'ensemble des collaborateurs (hors intérim) en France. En 2018, le nombre d'heures de formation a atteint 136 206 heures, soit un investissement en formation qui représente 2,05 % de la masse salariale. 7 553 personnes ont ainsi été formées soit 68,8 % de l'effectif moyen (hors intérim).

Partager les valeurs avec tous les managers

En 2017, un cadre transversal de formation des managers a été défini dans le but de renforcer une culture et des valeurs communes. L'objectif est de définir les mêmes attentes vis-à-vis des responsables des différentes branches et fonctions pour créer une compréhension partagée du rôle de Manager et donner des repères pour la gestion et le développement des compétences des salariés dans une dynamique qui favorisera la cohésion d'équipe et la mobilité interne. En 2018, la première promotion a accueilli 24 managers. La deuxième promotion sera lancée en 2019.

Dans la branche Légumes et Fruits Frais, Priméale a créé un parcours de formation en 4 modules pour faire évoluer la culture managériale, aider les managers à accompagner le changement et à prévenir et gérer les situations difficiles. Depuis 2016, 31 managers ont été formés ou sont en cours de formation. Cette formation est prolongée par une démarche de co-développement qui leur permet d'apprendre les uns des autres afin d'améliorer et de consolider leur pratique.

Par ailleurs, une formation de managers de proximité est en cours de construction. Son objectif est de renforcer la délégation en leur confiant plus de responsabilités dans un contexte de simplification des structures.

Accueillir les salariés en situation de handicap

Agrial accueille des travailleurs en situation de handicap autant que ses métiers le permettent. Ainsi, dans la branche Légumes et Fruits Frais, différents ateliers sont adaptés. Par exemple, Créaline a réalisé l'aménagement en 2017 d'une nouvelle ligne de conditionnement de soupes en lien avec un ergonome du Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH).

Le Groupe emploie en France 4,07 % de salariés en situation de handicap. Eurial, la branche Lait d'Agrial, s'est fixé dans le cadre de son accord Handicap, l'objectif d'employer 6 % de salariés en situation de handicap.

L'Accord Handicap d'Eurial

Eurial, la branche Lait d'Agrial a étendu son accord handicap initié en 2008 à l'entité Eurial Lait. L'accord a, notamment, pour objectif de favoriser la mobilisation des salariés et l'utilisation de nombreuses mesures personnalisées pour l'accompagnement des salariés en situation de handicap. La sensibilisation de tous les collaborateurs au handicap au travail est au cœur du dispositif et les représentants du personnel participent tous à une formation sur la sensibilisation au handicap.

Développer les conditions favorisant le bien-être au travail

► La démarche Happy de Créaline

Créaline a lancé, en 2018, la démarche « Happy » afin d'être une « entreprise attractive dans laquelle il fait bon travailler ».

Pour cela, en lien avec les représentants du personnel, l'entreprise a lancé un questionnaire de satisfaction auquel 92 % des collaborateurs ont répondu puis, mis en œuvre des entretiens individuels.

Au-delà du fort niveau de satisfaction déjà existant, la communication et l'écoute sont les axes d'amélioration les plus partagés par l'ensemble des collaborateurs. Des groupes de travail ont ensuite défini un plan d'actions pour « mieux se connaître, travailler ensemble, communiquer en interne » qui sera communiqué à l'ensemble des collaborateurs avant sa mise en œuvre.

► Le réaménagement du siège d'Eurial

Eurial, branche Lait d'Agrial, envisage le regroupement de ses équipes du siège de Nantes, actuellement dispersées dans plusieurs bâtiments, en un seul, entièrement construit et aménagé pour l'ensemble. Ce projet est l'occasion de réfléchir à l'agencement des espaces de travail pour favoriser l'engagement et la collaboration, les rencontres et interactions spontanées. La conception se fait en concertation avec les équipes concernées. Le projet devrait voir le jour fin 2019.

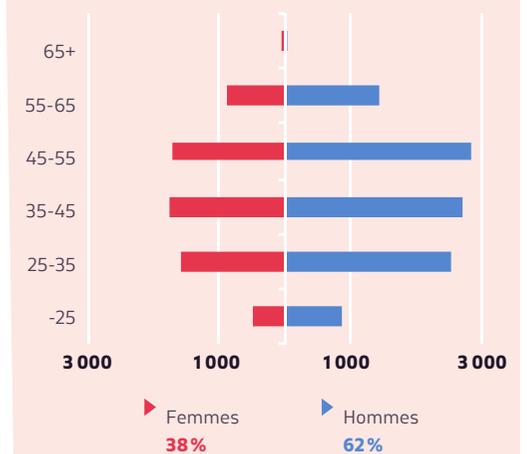
**NOS INDICATEURS DE
PROGRÈS ET RÉSULTATS**

68,8 % de l'effectif moyen en France formé en 2018

NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR SALARIÉ EN CDI ET CDD EN FRANCE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU GROUPE PAR ÂGE ET PAR SEXE





Garantir la sécurité et le bien-être au travail

NOTRE ENGAGEMENT

RÉDUIRE LES ACCIDENTS DANS NOS ACTIVITÉS ET OFFRIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Comme tout secteur industriel, l'agroalimentaire est exposé à des risques importants en matière de sécurité et santé.

Assurer des conditions de travail sûres est indissociable de l'attractivité de nos métiers et à la base du bien-être des salariés. Cet enjeu s'impose dans nos principes de conduite que ce soit vis-à-vis de nos collaborateurs ou de nos partenaires et sous-traitants.

Dans le cadre du déploiement du projet Horizon 2025, cet engagement a été intégré et décliné dans chacune des branches. Elles ont identifié les types de risques les plus importants en termes de fréquence et de gravité en fonction des spécificités de leurs métiers respectifs. Les types de risque récurrents sont les risques mécaniques et physiques (en fréquence et en gravité). Chaque branche a sur cette base décliné ses propres objectifs et plan d'actions.

Toutes déploient à présent des actions de prévention qui portent principalement sur la sensibilisation des collaborateurs et l'aménagement des postes de travail. Des formations aux risques et sur l'utilisation du matériel sont réalisées dans les entreprises. Pour travailler sur les comportements à risque en environnement industriel, les branches déploient l'outil de visite comportementale de sécurité sur ses sites de productions.

Santé et prévention des maladies professionnelles

Le nombre de salariés en maladie professionnelle en 2018 en France est de 126.

18 826 jours d'absence pour maladie professionnelle ont été enregistrés en 2018 (y compris les jours résultant de maladies professionnelles déclarées en 2017).

Sécurité et réduction des accidents du travail

Agrial a fixé pour objectif de réduire le nombre d'accidents du travail et atteindre un taux de fréquence des accidents avec arrêts de ses salariés et intérimaires inférieur à 10 en 2025.

En 2018, le taux de fréquence en France (hors intérim) s'établit à **28,62** et le taux de gravité à **1,73**.

À compter de 2019, le taux de fréquence sera calculé en intégrant les intérimaires, en plus des salariés CDI et CDD.

Chaque accident fait l'objet d'une enquête et d'une fiche de renseignement partagée avec les équipes dans un principe de prévention et d'amélioration continue.

Les branches déclinent leurs plans d'actions en tenant compte de leurs spécificités.

LES ENJEUX : 10



Démarche « Clean, Dry, Safe » de la branche Légumes et Fruits frais

La branche Légumes et Fruits frais a lancé en 2016 l'opération « Clean, Dry, Safe » dans ses usines, une démarche d'excellence opérationnelle et de progrès permanent, afin de réduire le risque de chute associé aux pertes matières et gaspillages d'eau.

La démarche a d'abord fait l'objet d'une communication auprès des équipes puis d'une réflexion sur les leviers de progrès tant d'un point de vue technique qu'humain.

Les actions techniques « de bon sens et peu onéreuses » ont été privilégiées : il s'est agi, pour tous dans les usines, de « traquer ce qui coule, tombe, déborde, en mettant en place des actions pérennes ». Des investissements techniques spécifiques sont venus compléter ces actions offrant un environnement de travail plus propre et sûr.

Les accidents de travail pour chute de plain pied ont été divisés par 5 chez Florette et par 9 chez Priméale. Sans compter une amélioration des résultats qualité, des capacités de production dégagées (moins de perte...) et de meilleures conditions de travail.

La démarche est désormais intégrée dans l'ensemble des sites de la branche et fait l'objet d'un suivi particulier, dans le but de devenir un pilier de son excellence opérationnelle.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT



*Taux pour les salariés en CDI et CDD du Groupe sur le périmètre France



Priorité à la santé et la sécurité partout dans le Groupe

Les activités à l'étranger d'Agrial, si elles ne sont pas prises en compte dans les indicateurs présentés dans ce document, font l'objet de la même vigilance. La filiale de la branche Légumes et Fruits frais Van Oers United, implantée au Pays-Bas, Maroc et Sénégal, a défini sa politique de responsabilité sociale et environnementale autour de 4 piliers : « Nos salariés, notre production, nos communautés locales, nos légumes ». Sur le 1^{er} pilier, VOUS s'engage à assurer la sécurité et le bien-être de ses collaborateurs.

Sa filiale, Quality Bean Morocco, décline cette politique au travers de différentes actions :
 ► le déploiement de la démarche « Clean, Dry, Safe » ;
 ► un programme de suivi de la santé des collaborateurs grâce à l'équipe de médecins et d'infirmières de l'entreprise, chargés de se rendre dans les dispensaires créés par l'entreprise dans les différents sites de production ;
 ► la formation des chauffeurs chargés du transport quotidien du personnel vers les sites de production répartis sur un vaste territoire de la région d'Agadir.



Contribuer au dynamisme de la vie dans nos campagnes

NOTRE ENGAGEMENT

AGIR LOCALEMENT EN COHÉRENCE AVEC NOS VALEURS

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Agrial développe ses activités coopératives, agro-alimentaires et commerciales au plus près de ses 13 000 agriculteurs-adhérents. Les magasins et sites de production du Groupe proches des zones rurales en font un acteur clé sur les territoires. Contribuer à la vie locale, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN.

Le Groupe partage ses valeurs inscrites dans une politique transversale donnant un cadre à ses actions de mécénats et partenariats. Ces actions prolongent l'engagement économique, social et environnemental d'Agrial. Elles constituent un moyen de consolider des relations de proximité avec ses parties prenantes.

En cohérence avec sa mission, le Groupe privilégie trois grandes thématiques, correspondant à ses engagements en matière de durabilité :

- Contribuer à la vie des territoires sur lesquels le Groupe est implanté.
- Contribuer à la préservation de la Terre et du vivant et au développement d'une agriculture durable.
- Contribuer à la promotion d'une alimentation saine et à l'excellence médicale.

► Contribuer à la vie des territoires

Agrial entretient des relations étroites avec les organisations professionnelles agricoles (OPA) : chambres d'agriculture, syndicalisme agricole, fédérations professionnelles, Coop de France... tant au travers des mandats exercés par les administrateurs et élus de la Coopérative, que par des soutiens financiers ou matériels à l'organisation de journées, animations, conventions et autres événements territoriaux animés par ces OPA.

En complément, Agrial soutient, depuis plusieurs années, des associations qui favorisent l'insertion des personnes en difficulté, notamment dans les métiers agricoles, comme Agridif dans le Calvados et dans une autre mesure, AFDI (Agriculteurs Français pour le Développement International).

Agrial participe à la vie des communautés qui l'entourent en soutenant des événements et associations locales. Avec 150 sites agroalimentaires, le Groupe réalise de nombreux dons alimentaires à différentes organisations locales et nationales.

Par son ancrage rural, Agrial est souvent un acteur économique local majeur. Ses engagements dans la vie des communautés locales se déclinent selon les situations dans les politiques locales de ses filiales, comme par exemple, celle de sa filiale Van Oers United en Afrique.

► Contribuer à la préservation de la Terre et du vivant et au développement d'une agriculture durable.

Agrial soutient les start-up et collabore avec une quarantaine d'entre elles dans le cadre de ses projets de R&D. Agrial est par ailleurs, co-fondateurs d'Agri'Up, un pôle d'accompagnement des start-ups de l'agriculture connectée basé à Caen, en partenariat avec CA Normandie, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie et le pôle TES.

Agrial soutient également les écoles et établissements d'enseignement ou de recherche, soit au travers de mécénat de compétences, soit dans le cadre de convention comme dans le cadre de la chaire AEI en partenariat avec l'INRA.

► Contribuer à la promotion d'une alimentation saine et à l'excellence médicale

Agrial soutient à différentes occasions les actions en faveur du bien-être des personnes hospitalisées. Le Groupe est notamment mécène du Fonds Nominœ du CHU de Rennes, qui finance le développement de nouvelles solutions thérapeutiques plus efficaces et confortables pour les patients et mène également des travaux sur l'impact de l'alimentation sur la santé.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

EXEMPLES DE DONS ALIMENTAIRES À DES ORGANISATIONS CARITATIVES

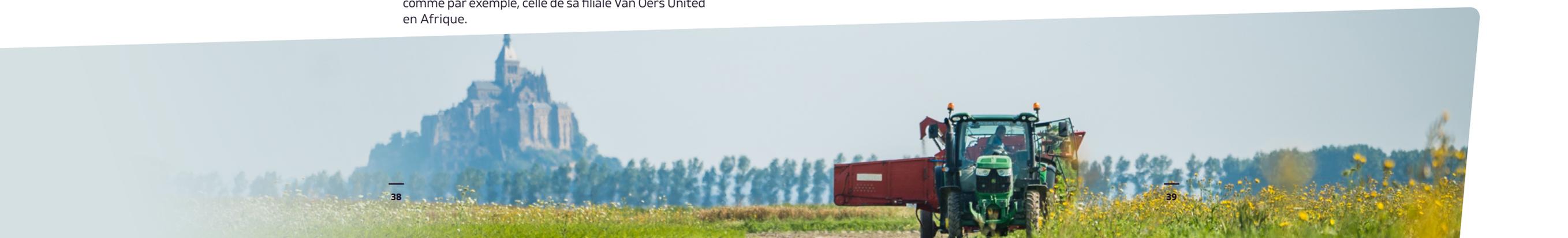
Dons de lait
200 000 litres de lait donnés
par les adhérents d'Agrial

Viandes
35 tonnes de produits
données en 2018

La politique de développement durable de Van Oers United en Afrique

Au-delà de la santé et sécurité des collaborateurs, VOU, filiale de la branche Légumes et Fruits frais d'Agrial implantée au Maroc et au Sénégal, s'investit auprès des communautés locales. Il s'agit, par exemple, de mécénat en faveur des écoles primaires proches de ses sites de production, généralement fréquentées par les enfants des salariés de l'entreprise. VOU déploie également des pro-

grammes d'alphabétisation pour ses salariés et soutient le développement de l'entrepreneuriat par les femmes et les hommes de ses communautés voisines. VOU contribue par ailleurs à la mise en place d'infrastructures permettant un accès à l'énergie, l'eau et de meilleures conditions sanitaires et d'hygiène au sein des villages où vivent ses salariés.





Préserver les ressources naturelles

NOTRE ENGAGEMENT

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET RÉDUIRE NOS DÉCHETS ULTIMES

LES ENJEUX : 8

LES PRINCIPES : 7, 8, 9



La gestion des déchets de l'usine de salade 4^e gamme de Lessay

Objectif : tendre vers zéro déchet ultime.

L'usine de Lessay dans la Manche produit des salades en sachet, ainsi que des légumes et fruits frais prêts à consommer. Au-delà des actions d'optimisation de l'utilisation des matières premières, le tri des végétaux génèrent des déchets verts qui trouvent généralement des filières de recyclage vertueuses à proximité du site. Ainsi, les déchets riches en cellulose sont valorisés en alimentation animale utilisée par les éleveurs. Les matières riches en composés fermentescibles sont envoyées en méthanisation.

Les déchets non organiques font également l'objet d'une vigilance toute particulière : les matériaux sont séparés, triés et envoyés vers les filières de recyclage adaptées. L'ensemble de ces actions concourent à l'objectif de tendre vers zéro déchet ultime.

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Valoriser au mieux les productions agricoles de nos adhérents est la mission principale d'Agrial. C'est donc naturellement que la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets ont été inscrites dans le plan stratégique Horizon 2025 du Groupe.

Optimiser l'utilisation des matières premières agricoles

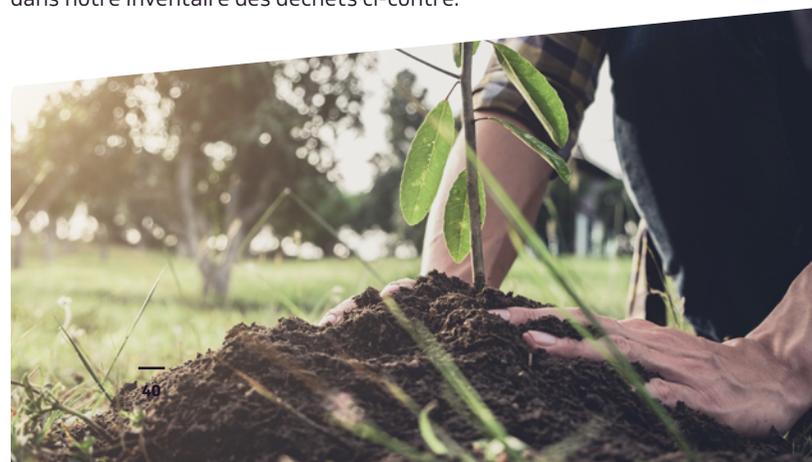
Nous cherchons en permanence les meilleurs débouchés pour nos matières premières que ce soit par le développement de nos gammes de produits finis, ou sur des marchés alternatifs. Chaque branche a ainsi développé des procédés ou circuits complémentaires.

Dans la branche Légumes et Fruits frais, les légumes frais qui ne répondent pas aux standards esthétiques des distributeurs mais présentent de bonnes qualités gustatives et sanitaires, sont ainsi vendus comme ingrédients ou arômes dans le secteur agroalimentaire.

Dans le secteur laitier, les coproduits issus de la transformation du lait, comme le lactosérum, riche en protéine et en lactose, sont très utilisés dans les secteurs de la nutrition et de l'alimentation animale.

Le marc sec et les pépins de pommes trouvent des débouchés valorisés dans d'autres industries.

Toutes ces matières sont considérées comme des coproduits car elles sont valorisées économiquement et ne sont pas prises en compte dans notre inventaire des déchets ci-contre.



Tendre vers zéro déchet éliminé en 2025

Les matières restantes du processus de production qui ne sont pas vendues sur un marché sont considérées comme des déchets et font l'objet d'une attention particulière de la part d'Agrial, dont l'ambition est d'en réduire les volumes et de tendre vers zéro déchet éliminé.

Dans le cadre d'Horizon 2025, un groupe de travail transversal recherche de nouvelles voies de valorisation de ces matières. Dans ce contexte, Agrial collabore avec des startups comme Natureplast, spécialisée dans les bioplastiques.

Dans l'attente de perspectives alternatives, les déchets sont principalement utilisés énergétiquement (méthanisation, incinération à vocation énergétique...) ou agronomiquement (par épandage agronomique des boues de step), ou encore recyclés en alimentation animale, compost, filière spécialisée... La part restante, qui est éliminée, représente 9% des volumes. Agrial se fixe l'objectif de tendre vers zéro déchet ultime à horizon 2025.

Les déchets de la branche Légumes et Fruits frais sont majoritairement des restes d'épluchage des salades, légumes et fruits, dont près de 95% sont recyclés en compost, en alimentation animale ou énergétiquement.

La branche Lait a réduit de moitié ses volumes de déchets grâce à une augmentation des débouchés valorisés économiquement de ses matières.

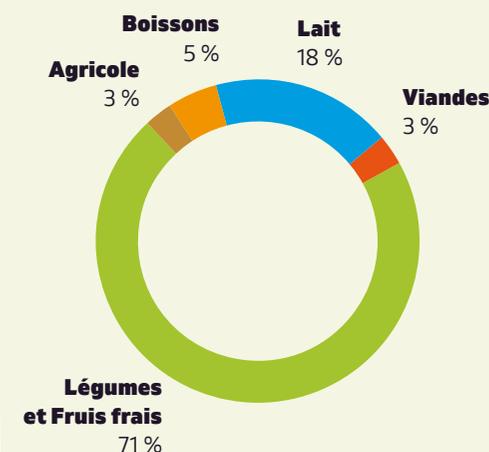
Réduire l'impact des emballages

Les branches d'activités d'Agrial travaillent également sur la réduction de l'impact des emballages de nos produits, notamment plastiques, tout en assurant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments qu'ils contiennent. Outre la consigne de tri indiquée sur l'ensemble des emballages, chaque branche a prévu d'intégrer en 2018 ou en 2019 des outils et processus d'écoconception. À titre d'exemple, dans la branche Légumes et Fruits frais, la nouvelle gamme de Kit Recette de Priméale revêt un emballage principalement cartonné.

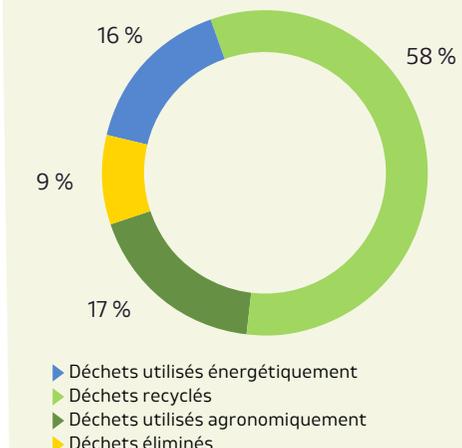


NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

RÉPARTITION DES DÉCHETS PAR BRANCHES



RÉPARTITION DES DÉCHETS PAR DESTINATION



**NOTRE OBJECTIF
TENDRE VERS ZÉRO
DÉCHET ÉLIMINÉ À
HORIZON 2025**



Préserver les ressources naturelles

NOTRE ENGAGEMENT

PRÉSERVER L'EAU EN QUANTITÉ ET EN QUALITÉ

LES ENJEUX : 9

LES PRINCIPES : 7, 8, 9



L'économie circulaire de l'eau à la fromagerie HCI

Située en amont d'un bassin ostréicole protégé, la fromagerie HCI à Herbignac a mis en place un système vertueux de gestion de ses eaux usées issues du processus de production. En été, après avoir été traitées dans les bassins d'épuration de l'usine, les eaux dépourvues de pollution sont acheminées via un réseau d'irrigation vers des cultures dans un périmètre d'une vingtaine de km autour du site.

Cette démarche est circulaire car les eaux usées traitées dans la station provenant des procédés de déshydratation du lait sont utilisées pour produire les céréales et fourrages qui alimenteront les vaches des exploitations laitières qui approvisionnent la fromagerie.

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

De l'irrigation des cultures au nettoyage des produits et outils de transformation, l'eau est nécessaire aux activités agricoles et agro-alimentaires.

La préservation de la ressource en eau en quantité et en qualité est inscrite dans notre Code de conduite. Le Groupe s'est fixé l'objectif de réduire de 10 % ses consommations d'eau par volumes du produits à horizon 2025 par rapport à 2016, hors eau utilisée pour les recettes.

Chaque branche du Groupe dispose de plans d'action propres pour optimiser ses utilisations de l'eau et en limiter les impacts.

-10 % de consommations d'eau d'ici 2025

En 2018, ces consommations se sont élevées à 8,4 millions de mètres cubes d'eau dont 6,7 millions de mètres cubes en France, en baisse de 0,5 % à périmètre constant par rapport à 2017. Les branches Lait et Légumes et Fruits Frais représentent 92 % des consommations totales d'Agrial.



Les consommations de la branche Légumes et Fruits frais sont principalement liées au lavage et transfert sur voies d'eau des légumes. La branche a mis en place un programme ambitieux de réduction de ses gaspillages appelé Clean Dry Safe, initié en 2015. Celui-ci a permis de réduire de 1,5 % les volumes d'eau consommée par kg de salade 4^e gamme lavée. Déployé aux activités de 1^e et 5^e gammes, ce plan d'actions contribue à la réduction de 7 % et de 10% respectivement des consommations à périmètre constant par rapport à 2017.

Dans la branche Lait, une part importante de l'eau est utilisée pour le nettoyage des installations en usines (tanks et tuyauteries). Sa consommation d'eau reste stable depuis 2016.

Les consommations de la branche Boissons correspondent principalement aux lavages et transferts sur voies d'eau des pommes au sein des usines et le lavage des installations.

Celles de la branche Viandes sont liées aux lavages des usines.

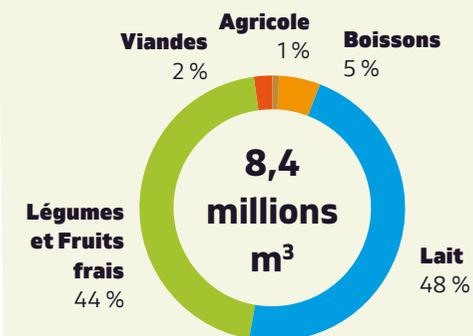
Réduire l'impact de nos effluents

Agrial s'engage à ce que les eaux usées issues de ses processus et sites ne présentent aucun danger pour l'environnement. Ainsi, 86 % des eaux usées sont traitées soit sur site soit via un réseau d'assainissement collectif. Le reste correspond principalement aux eaux pures issues de procédés d'évaporation, notamment dans les activités laitières, ou encore des eaux de rinçage des pommes dans les cidreries. Elle ne présentent pas de danger et sont généralement épandues en agriculture.

Des contrôles sont régulièrement effectués et toute non-conformité fait l'objet d'un plan d'actions correctives. En 2018, les taux de conformité des analyses réalisées ont été de 84 % sur les DCO et de 92 % sur les DBO5. Des actions sont mises en place dans toutes les branches afin de maximiser cette conformité et améliorer la qualité des effluents des sites.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

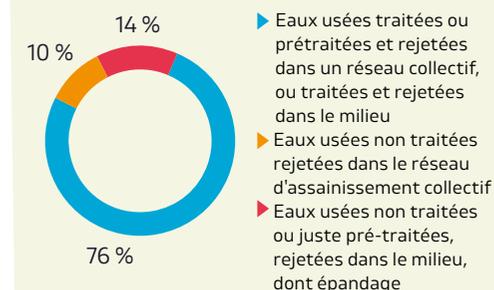
CONSOUMATIONS D'EAU PAR BRANCHE



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU / VOLUME PRODUITS (BASE 100 - 2016 - FRANCE)



GESTION DES EAUX USÉES



NOTRE OBJECTIF RÉDUIRE DE 10 % NOS CONSOUMATIONS D'EAU À HORIZON 2025



Contribuer à la lutte contre le changement climatique

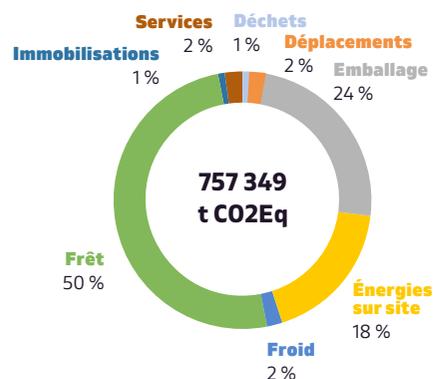
NOTRE ENGAGEMENT

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE NOS ACTIVITÉS

LES ENJEUX : 7

LES PRINCIPES : 7, 8, 9

Répartition des émissions de GES d'Agrial hors matières premières



LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Au-delà de la réglementation, le changement climatique est un enjeu important dans la conduite des activités d'Agrial, que ce soit sur le plan économique, agricole ou industriel. Agir à tous les niveaux de notre chaîne de valeur, de la ferme au produit fini, est une ambition du Groupe pour réduire ses émissions de CO2 d'une part, et anticiper les effets du dérèglement climatique sur ses activités d'autre part.

Qu'il s'agisse de canicules, sécheresses ou intempéries, les épisodes météorologiques extrêmes de ces deux dernières années renforcent l'engagement d'Agrial dans la lutte contre le changement climatique, inscrit dans le code de conduite du Groupe.

En 2018, Agrial a réalisé son Bilan Carbone® complet (méthodologie Ademe sur les scopes 1, 2 et 3) sur le périmètre France du Groupe. Le bilan carbone prend en compte l'ensemble des émissions liées aux activités de l'entreprise, qu'elles soient directes, comme le transport, ou induites par les services, matières et produits utilisés ou fabriqués par elle. Les matières premières agricoles représentent la plus grande part du bilan carbone d'Agrial. Une fois cette part isolée, le bilan a permis d'identifier plus précisément les postes sur lesquels Agrial avait des leviers de progrès, en particulier les consommations d'énergie, les emballages et le transport, tel que présenté dans le graphe ci-contre.

Cela conforte les ambitions et le plan d'actions d'Agrial tels que le programme Franklin mené au sein du Groupe depuis 2016 pour réduire de 10 % les consommations énergétiques de nos sites, ainsi que les plans d'optimisation de nos activités logistiques et de transport.

-10 % de consommations énergétiques d'ici 2025

En 2018, les consommations énergétiques des sites du Groupe ont atteint 945 millions de kWh sur le périmètre retenu toutes sources énergétiques confondues et 820 millions de kWh à périmètre constant par rapport à 2016, en baisse de 7%.

Ces réductions de consommations énergétiques ont permis d'éviter l'émission de 14 800 tonnes de CO2 équivalent.

Pour y parvenir, en plus du suivi des consommations par volumes de produits finis, le Groupe poursuit son programme Franklin lancé en 2016. Il vise à améliorer en continu la performance énergétique de ses sites et à diminuer de 10 % les consommations d'électricité et de gaz en kWh. Le programme, coélaboré avec Schneider Electric, se déroule en 3 temps :

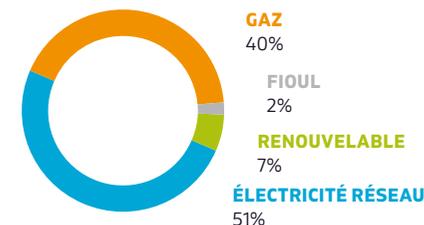
- une phase d'évaluation commençant par une pré-étude permettant d'identifier les sites à fort potentiel d'économie d'énergie, suivie pour ces derniers d'une étude détaillée afin de définir les solutions à mettre en œuvre dans le cadre d'un contrat de performance énergétique avec un retour sur investissement inférieur à 3 ans,
- la phase de mise en œuvre des investissements contribuant pour les deux tiers à l'objectif ; les actions privilégiées portent sur l'amélioration des équipements, allant de l'éclairage à l'optimisation du fonctionnement des chaudières ou groupes Froid ou la mise en place de système de récupération d'énergie,
- enfin, une phase plus pérenne de monitoring et d'amélioration continue comptant pour un tiers de l'objectif.

En 2018, l'usine d'aliment de la Selle en Luitré a validé son contrat de performance énergétique, portant à 4 le nombre de CPE confirmés. Et au total, 9 sites ont mis en place un système de monitoring et d'amélioration continue. Et déjà 10 millions de kWh sont économisés par an grâce au programme.

En complément de ce programme pour réduire ses consommations énergétiques, le Groupe explore les possibilités de diversifier son mix énergétique afin de réduire la part de fioul et d'énergies fossiles dans ses consommations.

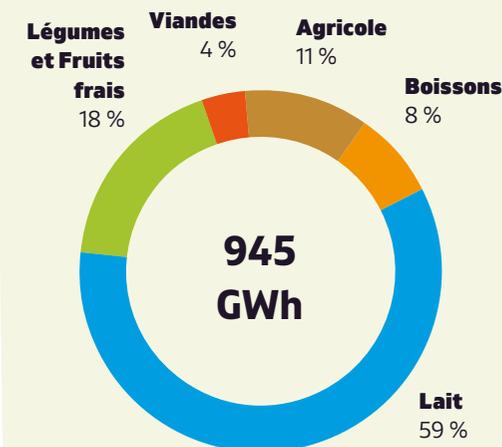
En 2018, la part d'énergie renouvelable, hors mix énergétiques des fournisseurs standard d'électricité était de 7 %, correspondant notamment à la chaudière biomasse de la fromagerie HCl de la branche Lait.

Mix énergétique d'Agrial

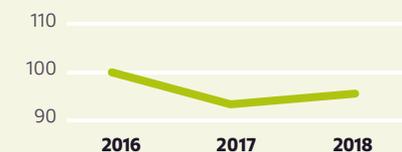


NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU GROUPE



ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE / VOLUME PRODUITS (BASE 100 - 2016 - FRANCE)



Plus de **15 000 tonnes de CO2Eq évitées** en 2018 sur les énergies des sites en France par rapport aux consommations 2016.

NOTRE OBJECTIF RÉDUIRE DE 10 % NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE À HORIZON 2025



Réduire les consommations de carburant

La consommation de carburant des véhicules en propre d'Agrial sur le périmètre retenu était de 15,2 millions de litres en 2018. 28 % correspondent aux activités de collecte laitière qui font l'objet d'un programme spécifique depuis plusieurs années pour en réduire l'impact. Après avoir suivi le programme Charte CO2 de l'Ademe, la branche a souhaité aller plus loin dans l'excellence et la performance de sa flotte de collecte.

En février 2018, tous les camions ont été équipés d'un logiciel FLEET BOARD afin d'analyser au plus près toutes les données de consommation et de conduite, notamment le niveau de conduite anticipative. Après une formation, les chauffeurs sont évalués sur la qualité de leur éco-conduite (plan de progrès à l'appui).

La flotte de camions est renouvelée tous les 3 à 4 ans en privilégiant les dernières motorisations disponibles. 97 % des tracteurs sont aux normes Euro 5 ou 6.

En parallèle, la flotte est progressivement équipée de citernes de pompage électriques réduisant les consommations de carburant et les nuisances sonores. Ce dispositif déjà déployé sur un tiers de la flotte permettra à terme d'économiser 200 000 litres de carburant par an.

L'indicateur de performance de la collecte laitière suivi par la branche Lait est la consommation de carburant par quantité de lait transporté. En 2018, il s'est élevé à 1,6 litres de gasoil par tonne de lait collectée, en baisse par rapport à 2017.

Plus de **2 600 tonnes**
de **CO2Eq évitées** par nos
économies de carburants
et choix d'équipements en 2018



La performance kilométrique des autres flottes de transport opérées par les filiales du Groupe, principalement dans la branche Agricole pour le transport des productions des adhérents, s'est améliorée, pour atteindre 32 litres pour 100 km. Des outils de performance logistique sont aussi déployés dans ces filiales.

Les consommations de carburant des véhicules légers de société représentent près de 3 millions de litres de diesel et sont également suivies. Afin d'améliorer la performance des véhicules de la société, la politique de véhicules d'Agrial a été revue en 2018, ne retenant que les véhicules présentant des émissions de carbone inférieures à 120 gCO2/km. Par ailleurs, des formations à l'éco-conduite ont été lancées, comme dans la branche Agricole où plus de 100 collaborateurs, tous conducteurs de voitures de l'entreprise, ont déjà suivi un programme sur l'éco-conduite et la sécurité routière en 2018. À horizon 2022, 500 personnes auront suivi cette formation. D'autres outils et solutions seront déployés au sein d'Agrial en 2019 dans le cadre d'un plan de déplacement transversal afin de faciliter la réduction des kilomètres parcourus.

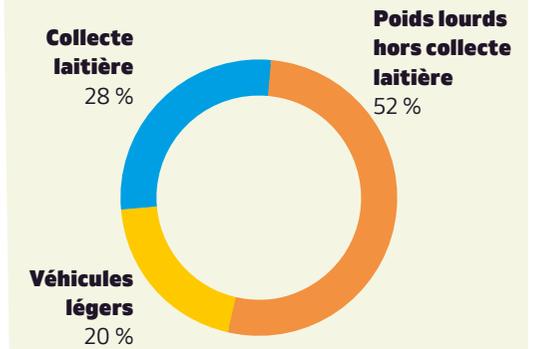
Au total, sur les kilomètres parcourus par les différentes flottes de véhicules gérées par Agrial, l'amélioration de la performance kilométrique en 2018 par rapport à 2017 a permis d'éviter l'émission de plus de 2600 tonnes de CO2 équivalent.

Adaptation au changement climatique

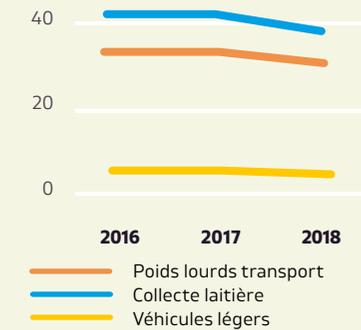
Au-delà de l'industrie, le changement climatique impacte avant tout les productions agricoles. Agrial poursuit ses programmes d'expérimentation et de recherche de variétés végétales plus résistantes au stress hydrique et mieux adaptées aux nouvelles conditions météorologiques. Ces éléments sont présentés plus en détail page suivante.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

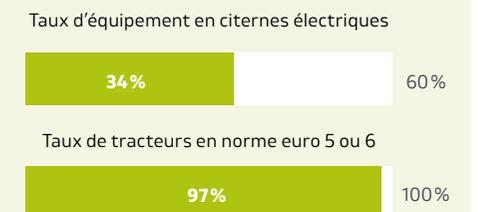
CONSOMMATION DE CARBURANT DES FLOTTES D'AGRIAL PAR TYPE DE TRANSPORT



PERFORMANCES KILOMÉTRIQUES PAR TYPE DE TRANSPORT



ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES DE LA FLOTTE DE COLLECTE LAITIÈRE





Contribuer à la lutte contre le changement climatique

NOTRE ENGAGEMENT

ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

LES ENJEUX : 7

LES PRINCIPES : 7, 8, 9

Résultats moyens des Bilans carbone CAP2ER de 72 élevages laitiers adhérents d'Agrial réalisés entre 2016-2018

- Un élevage laitier Agrial moyen de **92 vaches** laitières
- **94 hectares** de surfaces agricoles utiles
- **696 350 litres** de lait produits par an
- émet **691 t.** de CO2Eq par an
- mais stocke **87 t.** de CO2Eq et entretient **191 ha** de biodiversité
- grâce à la photosynthèse, aux prairies, arbres et haies
- et nourrit **2813 individus** avec ses productions agricoles*.

* sur la base du contenu en protéines animales des productions agricoles - Source Perfalim® - Cereopa

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Agriculture et climat sont intimement liés. Si une part importante de l'empreinte carbone des produits alimentaires est liée à la production des matières premières agricoles, l'agriculture joue également un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Agrial expérimente et propose à ses adhérents des solutions pour les aider à réduire leurs consommations énergétiques et à contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Comprendre le cycle du carbone à la ferme

Depuis 2011, la branche Lait d'Agrial a réalisé près de 550 bilans carbone dans des exploitations laitières adhérentes. Depuis 2016, elle utilise l'outil CAP2ER proposé par l'institut de l'élevage IDELE. 72 diagnostics ont ainsi été réalisés dont les résultats moyens sont présentés ci-contre. Les diagnostics permettent de mesurer une empreinte carbone nette de l'exploitation (déduction faite du stockage du carbone par les prairies, les haies, etc.) ainsi que ses contributions positives telles que le potentiel nourricier, la préservation de la biodiversité... Ces résultats peuvent être comparés avec les bilans antérieurs ainsi qu'avec des moyennes nationales ou régionales.

En complément de ces diagnostics qu'Agrial poursuivra en 2019 et afin d'identifier d'autres pratiques agricoles efficaces pour le climat, Agrial accompagne le GLEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) Lait Bio Bas Carbone porté par la chambre régionale d'agriculture de la Baie dans la Manche.

► Optimiser l'utilisation d'engrais

Pour préserver la richesse du sol et optimiser la matière organique qu'il contient, les plans prévisionnels de fumures (PPF) permettent de raisonner d'une année sur l'autre la fertilisation à apporter aux cultures en fonction de l'historique de la parcelle et des objectifs de rendement que se fixe l'agriculteur. Ils permettent d'éviter la sur-consommation d'azote dans les cultures. En 2018, plus de 4 000 analyses de reliquats azotés ont été réalisées par le service Environnement d'Agrial afin d'élaborer les plans prévisionnels de fumure dans plus de 2 000 exploitations.

Les outils d'aide à la décision (OAD) sont également une solution efficace pour optimiser la fertilisation sur les parcelles. Ainsi le pôle Expert de la branche Agricole d'Agrial développe Farmstar, un outil qui analyse des images satellitaires et permet d'ajuster la fertilisation azotée sur les parcelles, réduire les risques de lessivage et valoriser chaque unité d'azote apportée. En 2018, 35 000 hectares de cultures étaient couverts par l'OAD Farmstar.

► Réduire les consommations énergétiques

Une équipe spécialisée a rejoint le pôle Expert d'Agrial pour proposer des conseils et études pour la mise en place de bâtiments les plus adaptés aux projets de l'exploitation et aux réglementations en vigueur. L'offre du service Bâtiment intègre désormais un accompagnement pour l'installation de systèmes d'optimisation énergétique, d'auto-production d'énergies renouvelables, de méthaniseurs...

► Recycler les déchets agricoles

En tant que distributeur de produits agricoles, la Coopérative s'assure du traitement des produits et emballages qu'elle vend. Agrial, en partenariat avec Adivalor, participe depuis 11 ans aux collectes des déchets des exploitations agricoles : emballages vides de fertilisants et de produits phytosanitaires, ficelles et films plastiques usagés, produits d'hygiène de traite. En 2018, plus de 3 100 tonnes de déchets ont ainsi été collectés. La plupart de ces déchets sont recyclés.

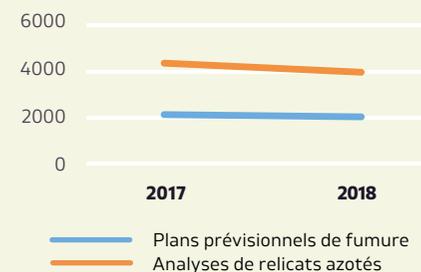
► S'adapter au changement climatique

Le pôle Expert d'Agrial a mis en place depuis 2017 plus de 8 000 micro-parcelles d'essais de blé, maïs, colza, lin maïs aussi de surfaces herbagères pour identifier des variétés plus résistantes au stress hydrique et mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques dans les différentes régions du territoire d'Agrial. En 2018, le pôle a proposé des assortiments de semences spécifiques aux adhérents en parallèle d'OAD basés sur des modèles météorologiques pour mieux anticiper les dates de semis, les modalités d'irrigation ou encore les périodes de fauche ou de récolte. Agrial a également organisé des réunions et interventions de sensibilisation aux risques et impacts du changement climatique à destination des adhérents : réunions en bout de champ, échanges en réunions « Locales » sur des parcelles d'essais, intervention d'un expert du climat en assemblées.

Le pôle Expert d'Agrial poursuivra ses travaux d'expérimentation pour faciliter l'adaptation des agriculteurs au changement climatique.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

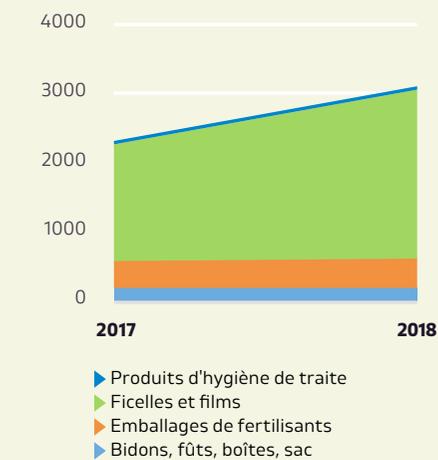
553 BILANS CARBONE RÉALISÉS CHEZ DES ADHÉRENTS DEPUIS 2011



HECTARES DE CULTURES SUIVIES AVEC FARMSTAR



TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS ADIVALOR





Respecter le vivant et la biodiversité

NOTRE ENGAGEMENT

**PROTÉGER LES PLANTES,
LES SOLS ET LA BIODIVERSITÉ**

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Développer et promouvoir une agriculture performante dans le respect des Hommes, du vivant et de l'environnement est au cœur des missions d'Agrial. C'est une priorité du plan stratégique Horizon 2025 du Groupe visant à développer une agriculture nourricière et durable qui permette de produire mieux et plus en utilisant moins de chimie et de ressources.

Agrial s'engage à réduire les impacts des productions végétales en protégeant les plantes, les sols et la biodiversité. Pour y répondre, un réseau d'experts recherche, expérimente et déploie des solutions et techniques nouvelles et une agriculture de précision tout au long du cycle de production dans chacune de ses filières végétales.

► **En amont, comprendre le sol pour mieux l'utiliser**
Préalable à la définition de son plan de culture, l'analyse du sol permet de connaître, raisonner et valoriser son potentiel agronomique et ainsi sécuriser les choix techniques et culturaux qui seront mis en place. Agrial propose à ses adhérents de réaliser les analyses de leurs sols tous les 4 à 5 ans pour réajuster la connaissance des parcelles et mesurer les incidences des pratiques. En 2018, 6 665 analyses de sols et 4 016 analyses de reliquats ont été réalisées par notre Pôle Expert dans les exploitations de nos adhérents.

► **Choisir les bonnes variétés adaptées localement**
Agrial sélectionne, expérimente et établit un référencement de variétés de plantes (céréales, légumes, fruits) selon des critères de qualité, rendement et tolérance aux maladies, ravageurs et stress hydriques. L'objectif est de proposer aux adhérents des variétés plus robustes qui nécessiteront moins d'intervention de l'agriculteur. Pour cela, le pôle Expert, au travers de son service agronomique agréé « bonne pratique d'expérimentation », a conduit des essais variétaux et techniques sur 11 500 micro-parcelles expérimentales en 2018.

► **Piloter son itinéraire technique pour réduire les traitements phytosanitaires**
Pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, en particulier de synthèse, dans les cultures, Agrial expérimente et propose des solutions de plus en plus précises et sophistiquées. Elles doivent permettre de préserver la richesse du sol et bien nourrir les plantes en mettant la juste dose au bon endroit et au bon moment.

En complément des solutions pour optimiser la fertilisation des sols présentées page 49, Agrial propose des méthodes pour mieux protéger les cultures dans le respect des plantes, des sols et de la biodiversité.

Des OAD sont déployés pour protéger les cultures tout en réduisant l'usage des produits phytosanitaires. Ils permettent de mieux prévenir les maladies et ravageurs en modélisant les risques sur la base de données météorologiques ou pédoclimatiques. En grande culture, l'outil Atlas est utilisé pour le pilotage de 5350 hectares de cultures chez nos adhérents. En arboriculture, l'outil RIMPro Web est mis à la disposition des adhérents grâce à 47 stations météo connectées.

Pour les traitements eux-mêmes, Agrial teste et propose des alternatives aux produits phytosanitaires conventionnels. Le biocontrôle permet d'utiliser des solutions naturelles et ciblées comme les antilimaces ferrugines, le soufre antifongique sur céréales ou les trichogrammes sur maïs. En 2018, ces solutions ont couvert 17 300 hectares.

Les outils mécaniques sont aussi soutenus pour le binage, l'éclaircissage des pommiers ou la protection contre les insectes par exemple. Des aides au financement de ces mécaniques sont proposées aux producteurs de pommes et de légumes par les OP d'Agrial.

► **Préserver la biodiversité et les ressources**
En plus de réduire l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement, Agrial promeut les dispositifs favorisant la biodiversité comme auxiliaire utile à l'agriculture. Dans les vergers, Agrial soutient la mise en place de ruches et nichoirs pour protéger les pollinisateurs. En 2018, 250 ruches à bourdons ont été installées pour mieux polliniser les vergers. Agrial a également accompagné un GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) d'agriculteurs visant à expérimenter les atouts de la plantation de bandes fleuries d'espèces mellifères en bordure de parcelles. Ces solutions sont ainsi proposées aux adhérents.

► **Animer le partage d'expérience**
Au cœur de la mission coopérative d'Agrial, le partage des expériences et solutions avec les agriculteurs facilite leur déploiement. « Locales », réunions « bout de champ » sont autant d'occasions pour les agriculteurs d'observer et échanger sur des parcelles d'essais. En complément, dans le cadre du plan Ecophyto du Ministère de l'agriculture, Agrial anime depuis 2011 un réseau d'exploitations Déphy Ecophyto visant expérimenter différentes solutions pour réduire les traitements sur les cultures. 29 adhérents participent à ce réseau sur tout le territoire de la Coopérative.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

HECTARES DE SAU CULTIVÉS
AVEC UN OAD PRESCRIT
PAR AGRIAL



17 300 hectares couverts
avec des solutions de biocontrôle

250 ruches à bourdons

11 500 micro-parcelles d'essais
menés par la Coopérative

6 665 analyses de sols
réalisées dans des parcelles
sur tout le territoire

100% des surfaces de production
de salades certifiées LEAF

93% des surfaces de l'OP Légumes
certifiées Global G.A.P.



LES ENJEUX : 3, 4



LES PRINCIPES : 7, 8, 9





Respecter le vivant et la biodiversité

NOTRE ENGAGEMENT

ASSURER DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE NOS ANIMAUX D'ÉLEVAGE

LES ENJEUX : 6



NOTRE OBJECTIF 100 % DES ÉLEVAGES ADHÉRANT À UNE CHARTRE DE BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE*

*Chartes interprofessionnelles, filières qualité en système d'élevage alternatif ou cahier des charges client, intégrant des critères portant sur l'amélioration des conditions d'élevage et le confort des animaux.

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Améliorer les pratiques et conditions d'élevage dans nos filières est un engagement de notre démarche de développement durable. La bonne santé et la qualité de vie des animaux sont indissociables de la performance et de la pérennité des élevages.

Chaque filière est organisée pour suivre et accompagner les éleveurs dans une démarche de progrès visant le respect total des chartes interprofessionnelles de bonne conduite d'élevage.

Des groupes de travail sont animés dans toutes les filières. Techniciens, vétérinaires, experts Bâtiment, Nutrition animale et Recherche-Innovation travaillent ensemble avec des éleveurs pour identifier et partager les meilleures solutions de santé et confort des animaux qui facilitent en même temps le travail des agriculteurs. À titre d'exemple, dans la filière porcine, une vétérinaire a reçu en 2018 la formation « Bien-être animal en élevage de porcs » certifiée par la SNGTV. Début 2019, elle a, à son tour, formé les techniciens et autres vétérinaires d'Agrial accompagnant les éleveurs sur ce thème. En 2019, 70 éleveurs engagés dans des démarches spécifiques suivront également une formation sur le bien-être animal en élevage.

En complément, le réseau Grandeur Nature d'Agrial permet de mettre en pratique des solutions innovantes dans des conditions réelles d'élevage.

La démarche Soignon pour l'amélioration des pratiques d'élevage de chèvre

Leader des fromages de chèvre en France avec la marque Soignon, la branche Lait d'Agrial a lancé en novembre 2018 son programme pour améliorer les pratiques d'élevage au sein de sa filière caprine.

Fruit d'un travail depuis trois ans d'un groupe d'éleveurs et d'experts de la Coopérative en partenariat avec CIWF, le guide de bonnes pratiques Soignon porte sur les 5 libertés fondamentales :

- ▶ Absence de faim, de soif ou de malnutrition
- ▶ Absence d'inconfort
- ▶ Absence de souffrance, de blessure ou de maladie
- ▶ Absence de peur et d'anxiété
- ▶ Expression du comportement spécifique à l'espèce

En complément de l'accompagnement par ses experts et techniciens, Agrial a développé des outils mis à la disposition des éleveurs : fiches et vidéos tutorielles, outil d'auto-évaluation, formations...

Les principaux objectifs de déploiement de la démarche Soignon sont :

- ▶ 100 % des 600 éleveurs engagés dans la démarche à horizon 2021
- ▶ 100 % des élevages équipés de dispositifs d'enrichissement du milieu de vie des chèvres en 2025
- ▶ 50 % des élevages avec accès à l'extérieur à fin 2027

25% des éleveurs étaient déjà engagés dans la démarche à fin 2018.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

Élevages laitiers

▶ **99%** d'élevages adhérant à la Charte des bonnes pratiques d'élevage et 1234 visites de suivi en 2018 (= 1/3 des élevages)

Bovins

▶ **99%** d'élevages adhérant à la Charte des bonnes pratiques d'élevage et 916 visites de suivi en 2018 (= 1/3 des élevages)

▶ **85** éleveurs engagés dans le référentiel Boviwell

Caprins

▶ **98%** des éleveurs respectant le Code Mutuel Caprin et 190 visites de suivi en 2018 (= 1/3 des élevages)

▶ **25%** des éleveurs engagés dans le guide des bonnes pratiques Soignon lancé en 2018

Porcs

▶ **100%** des éleveurs respectant le Guide des bonnes pratiques d'hygiène

▶ **17%** en filières incluant des critères spécifiques sur le bien-être animal (LR Opale, Cristal, Cosme et EQC) et 45 diagnostics en 2018

Volailles de chair

▶ **66%** des éleveurs en filières incluant des critères spécifiques sur le bien-être animal (Label Rouge)

Œufs

▶ **97%** des éleveurs en filières incluant des critères spécifiques sur le bien-être animal (Label Rouge, Plein-air ou Bio)





Bien nourrir les Hommes

NOTRE ENGAGEMENT

PROPOSER DES PRODUITS SÛRS

LES ENJEUX : 1, 2



LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

La sécurité sanitaire de nos produits est un prérequis. Plus qu'une obligation réglementaire, c'est un engagement de chaque instant à toutes les étapes de notre chaîne de valeur de la ferme à la livraison du produit fini, pour proposer une alimentation sûre et saine, répondant à une attente sociétale forte sur la qualité sanitaire des aliments et leur traçabilité.

► En amont

Dans la branche Légumes et Fruits frais, les sites de productions de légumes cultivés par Agrial en France, en Espagne, Pays-Bas, Maroc et Sénégal sont certifiés IFS* et/ou Global G.A.P.* et l'ensemble de la production de salades est certifié LEAF*.

En production laitière, le service Froid Ferme de la branche Lait assure la maintenance des tanks à lait dans les exploitations des adhérents. La collecte laitière respecte le référentiel ISO 22000* portant sur la sécurité alimentaire. Neuf centres de collecte du Groupe sont certifiés ISO 22000.

L'hygiène et les mesures de précaution sanitaire sont aussi déployées dans nos productions animales. Ainsi, tous les éleveurs de porcs sous contrat avec Agrial respectent le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage. Agrial informe en permanence les éleveurs de porcs des évolutions du guide et des solutions qui sont à leur disposition.

Afin de réduire les risques d'exposition des élevages aux épidémies, les éleveurs doivent suivre des formations à la biosécurité : 97 % des éleveurs de volailles de chair et 100 % des producteurs d'œufs sont formés. Agrial en tant qu'organisme formateur agréé propose ces formations aux éleveurs. En filière porcine, une formation à la biosécurité sera proposée en 2019 aux éleveurs et dispensée par les techniciens d'Agrial.

► Au niveau industriel

Agrial a pour objectif que tous ses sites de transformation agroalimentaire respectent au moins un référentiel relatif à la qualité ou la sécurité sanitaire.

Dans la branche Lait, les 24 sites industriels sont certifiés IFS, 15 d'entre eux sont certifiés BRC, une usine est certifiée ISO 22000, une autre GMP+*, 14 sont agréées BIO et 6 reçoivent l'agrément AOP.

La branche Légumes et Fruits frais vise une certification pour l'ensemble de ses sites de conditionnement, préparation et transformation. 100 % des usines Florette sont certifiées IFS ou BRC.

Dans la branche Boissons, les quatre principales usines de Domagné, Le Theil, Livarot et Messac sont certifiées IFS. Par ailleurs, en terme de qualité, sur les 11 sites de la branche, 8 sont certifiés Bio et/ou IGP et une cidrerie normande est également agréée pour une production AOC.

Dans la branche Viandes, tous les sites de l'activité charcuterie sont certifiés IFS.

► En aval

L'acheminement des produits aux clients fait aussi l'objet d'une grande vigilance de la part des filiales d'Agrial. Dans la branche Lait, la filiale Eurial Logistique Est est certifiée IFS Logistique V2 depuis 2013 pour ses activités d'entreposage et de transport de produits alimentaires conditionnés, sous température dirigée positive (0 à +6 °C) : produits laitiers, viandes sous vide, boissons, fruits et légumes, snacks, biscuits et pâtisseries.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

89 % de nos sites agroalimentaires dotés d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité (IFS, BRC, Bio, ISO 22000 ou équivalent)
=> Objectif 100 %

100 % des éleveurs de porcs respectent le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène en élevage de porcs

Formation à la biosécurité en élevage

► **97 %** des éleveurs de volailles
► **100 %** des producteurs d'œufs

*Lexique :

Les certifications IFS (International Food Standard), BRC (British Retail Consortium) et ISO 22000 sont des référentiels visant à :

- fournir des produits sains au consommateur ;
- garantir la sécurité des aliments au distributeur ;
- répondre aux exigences de la réglementation communautaire en matière d'hygiène.

La norme GMP+ FSA (Feed Assurance Scheme) est utilisée dans le domaine de la nutrition animale et vise à garantir que les aliments composés et autres aliments sont fabriqués et livrés dans le respect des règles HACCP.

LEAF (Linking Environment And Farming) et Global G.A.P. (Good Agriculture Practices) sont des référentiels internationaux de traçabilité et de sécurité des aliments. Ils ont pour objectif de promouvoir une agriculture durable pour une alimentation saine, en encourageant l'emploi de techniques alternatives pour minimiser les impacts des cultures sur l'environnement, réduire l'utilisation d'intrants et prévenir les risques liés à l'environnement et à la sécurité.





Donner à tous les plaisirs du goût et du bon

NOTRE ENGAGEMENT

PROPOSER DES PRODUITS ET DES CONSEILS NUTRITIONNELS POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ÉQUILIBRÉE



LES ENJEUX : 1, 2



LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Au-delà de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, Agrial est organisée pour proposer une offre variée de produits répondant aux besoins d'une alimentation équilibrée et des conseils nutritionnels pour mieux manger.

► Renforcer la naturalité de nos produits

Dans le cadre du plan stratégique Horizon 2025, chaque branche a mis en place des actions visant améliorer le profil nutritionnel de ses produits transformés vers plus de naturalité et réduire les sucres, sel, gras, additifs et conservateurs ajoutés dans nos différentes recettes.

Dans la branche Légumes et Fruits frais, la majorité des produits ne subissent pas de transformation autre que des découpes et du conditionnement. Seules les purées et soupes fraîches de légumes de la marque Créaline sont transformées. Elles sont également réalisées avec des ingrédients 100% d'origine naturelle et sans conservateur, et proposent des recettes sans sel ajouté.

Florette et Priméale développent des gammes de légumes comme le kale ou la betterave, entrant dans la catégorie des super-aliments, particulièrement appréciés en Angleterre, Allemagne et Espagne. Les gammes Superfood Salad, Smoothie Mix Energy Boost et Superfood ou Superalimentos en sont quelques exemples.

Les travaux en cours dans les autres branches agroalimentaires du Groupe seront présentés en 2019.

► Offrir des conseils nutritionnels

Soucieuses de la transparence qu'elles offrent aux consommateurs, les filiales agroalimentaires d'Agrial s'assurent que l'étiquetage de leurs produits répond à la réglementation. Certaines proposent des conseils complémentaires.

La marque Soignon propose depuis 3 ans une rubrique Nutrition sur les bienfaits nutritionnels des produits au lait de chèvre sur son site internet www.soignon.fr.

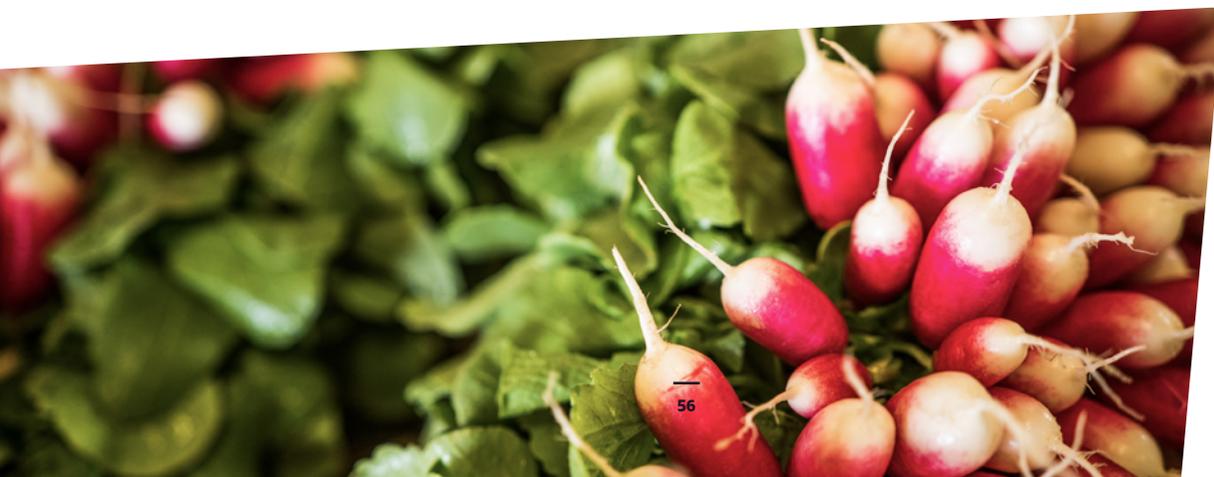
En 2018, dans le respect systématique de la loi Évin, la branche Boissons, au travers de sa marque de cidre Loïc Raison, s'est associée à deux experts sistronomes pour proposer des conseils pour une consommation responsable et gastronomique de ses cidres, disponibles sur le site Internet de la marque.

Fort de la diversité de ses produits, Agrial propose, sur son site internet www.agrial.com, un outil proposant des combinaisons équilibrées de ses produits en tenant compte des apports nutritionnels recommandés*.

► Dialoguer en permanence avec les consommateurs

Toujours à l'écoute des consommateurs, Agrial et ses filiales ont mis en place des systèmes de dialogue ouverts avec le grand public. En plus de leurs services consommateurs et des contacts de leurs sites internet, plusieurs marques d'Agrial alimentent plus de 50 pages publiques sur les réseaux sociaux.

*Teneur en nutriments évaluée à partir des données CIQUAL au 100 g et selon le seuil « source de » validé par l'EFSA





Inventer de nouveaux modèles agroalimentaires résilients

NOTRE ENGAGEMENT

DÉVELOPPER DES FILIÈRES DE QUALITÉ ET LOCALES

LES ENJEUX : 1, 2



La démarche transversale Générations BIO d'Agrial

Pour mieux accompagner le développement des productions en agriculture biologique de ses adhérents, Agrial a développé son expertise et son offre d'agrofourmiture spécialisée dans une démarche transversale nommée Générations BIO. En plus de la certification de sa collecte de céréales et la mise en production de semences bio, Agrial a formé 160 de ses techniciens à la certification AB pour mieux conseiller les adhérents et propose un catalogue d'agrofourmiture dédié qui inclut la gamme d'aliments Bio mix 100% origine France d'Agrial pour les bovins et les chèvres.

LES POLITIQUES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Agrial propose des gammes diversifiées de produits de qualité afin de satisfaire au mieux les attentes multiples des consommateurs. Grâce à son organisation de branches en filières de la ferme aux produits finis, ces démarches qualité sont très vertueuses car elles créent plus de valeur pour les agriculteurs adhérents.

► Des chartes qualité internes et externes

Agrial est très impliquée dans différentes filières qualité et labellisées et accompagne ses adhérents dans ces démarches valorisantes. En lait, Agrial est la première coopérative en collecte de lait de vache bio en France avec 89 millions de litres de lait. En parallèle, 17 éleveurs sont engagés dans la gamme de lait UHT Agrilait, pour laquelle les vaches sont nourries sans OGM (<0,9 % de l'alimentation) et suivant le cahier des charges Bleu-Blanc-Cœur pour une alimentation riche en Omega3.



L'OP Bovins accompagne les éleveurs dans la mise en place de contrats sur des filières qualité comme Tüv, FQRN, Bœuf Fermier du Maine ou encore Boviwel.

En production porcine, en plus des filières Label Rouge-Opale et Bleu-Blanc-Cœur, l'OP a créé une nouvelle filière propre pour une gamme de charcuterie à la marque Brient. Cette filière nommée **porcristal** exige que les porcs soient élevés sans antibiotique dès la naissance des animaux et alimentés sans OGM (<0,9 %).

Toute la filière œuf est engagée dans des modes d'élevage alternatifs comme Label Rouge, AB, sol ou encore Plein-air.



Dans les vergers, la branche Boissons a publié sa charte Qualité Nature d'Écusson qui promeut une production plus respectueuse de l'environnement et une sélection et un assemblage exigeants des fruits. Des cahiers des charges similaires ont été construits pour la production de jus de pomme.

► Le développement du bio

Agrial a inscrit le développement de ses productions en agriculture biologique dans son plan stratégique Horizon 2025. Les différentes filières de la Coopérative propose des plans d'aide à la conversion aux adhérents composés d'aides financières (internes ou nationales selon la filière) pendant la période de conversion et d'un accompagnement technico-économique spécialisé (productions, nutrition animale, bâtiment, démarches administratives,...)



Ces productions se retrouvent dans les gammes des marques du Groupe comme les desserts laitiers Les 300 & Bio lancés en 2018, les salades Florette, les soupes Créaline ou encore les cidres Écusson et jus de pomme La Passion du Verger.

2018	42 ha 2017-2018	9900 T 812 ha	325 ha	288 éleveurs VL = 86 ML 21 élevages Cap = 2,5 ML	10 éleveurs 4947 porcs	9 éleveurs	54 éleveurs 540 bovins
Objectif	1400 ha en 2025	25 000 T 1850 ha en 2022	1500 ha en 2021	140 ML en 2022			

► Des productions locales reconnues

Grâce à son ancrage territorial, Agrial s'appuie sur des savoir-faire locaux qui répondent à une demande des consommateurs. En France, 80 % de ses matières premières agricoles proviennent de moins de 200 km de ses sites de transformation. Cet approvisionnement local est un atout permettant de mieux valoriser les productions des adhérents et d'associer plusieurs marques d'Agrial à des territoires :

- La branche Lait propose des produits AOP-IGP traduisant nos exigences qualité : beurre AOP Charentes-Poitou, Chabichou du Poitou, Pouligny-Saint-Pierre, Sainte-Maure-de-Touraine, Rigotte de Condrieu, Picon ou encore Saint-Marcellin. La marque Agrilait promeut également ses gammes de laits UHT, crèmes et beurres d'origine 100 % bretonne et la gamme de laits UHT « Mon lait de Normandie » estampillés « Saveurs de Normandie », issu d'élevages exclusivement normands.
- Les marques de cidre Écusson et Loïc Raison revendiquent leurs origines régionales, respectivement normandes et bretonnes. Les produits Loïc Raison revêtent le label « Produit en Bretagne » et les cidres Écusson Doux et Brut, l'IGP Normandie ;
- Dans les légumes, Priméale propose différents produits IGP comme les asperges des Sables des Landes ou la carotte de Créances.
- Certains élevages de porcs fournissent des IGP Porc Petit Lait pour la Saucisse de Morteau et Montbéliard.
- En filière volaille, 20 % de la production du groupement de producteurs Agrial étaient en filières Label plein-air et IGP Normandie.

NOS INDICATEURS DE PROGRÈS ET RÉSULTATS

- 80%** de matières premières locales, provenant de moins de 200 km de nos sites de production
- 81%** des porcs en filières qualité
- 20%** des volailles en filière label plein air et IGP Normandie
- 97%** des producteurs d'œufs sous signe qualité
- 20%** des bovins en filières qualité
- 110** éleveurs caprins en AOP avec **12%** des volumes de lait de chèvre
- 695** éleveurs laitiers en AOP avec **20%** des volumes de lait de vache livrés par les adhérents
- 26** éleveurs laitiers Agrilait ou Bleu-Blanc-Cœur
- 100%** des salades 4^e gamme LEAF et Global GAP

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Conformément à la directive européenne 2014/95/UE et à l'ordonnance française n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par les grandes entreprises, Agrial publie la présente déclaration de performance extra-financière, incluse dans son rapport de gestion pour l'exercice 2018. Cette déclaration comprend :

- Une description du modèle d'affaires d'Agrial ;
- L'énoncé des principaux risques suscités par l'activité de la société, ainsi que par ses relations d'affaires, ses produits et ses services au regard d'une liste de thématiques RSE ;
- La description des politiques appliquées au regard de ces risques, ou la justification de l'absence de politiques et, le cas échéant, la description des procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques ;
- Les résultats de ces politiques, incluant les indicateurs clés de performance.

A. Période retenue

La période retenue pour l'analyse, la collecte et la consolidation des informations extra-financières est l'année civile 2018, comme pour la consolidation comptable et financière d'Agrial. Certaines données environnementales, dépendantes de la réception de justificatifs par des tiers, sont relevées soit sur les douze mois glissants les plus proches disponibles, soit en réel sur la période disponible et estimées sur la période manquante. L'objectif général est de retenir une valeur de l'indicateur la plus pertinente possible sur douze mois.

B. Périmètre couvert

Agrial inclut l'ensemble de ses activités dans le périmètre de la déclaration 2018.

De manière générale, entrent dans le périmètre au prorata de la méthode d'intégration précisée dans le rapport de gestion, toutes sociétés basées en France ou hors France, détenues par Agrial à plus de 50 % ou en minoritaire avec pilotage opérationnel ou intégration globale. Les filiales détenues en minoritaire

sans gestion opérationnelle de la part du Groupe sont exclues de la consolidation des indicateurs.

Cas particuliers sur le volet social : pour la mesure des effectifs, sont exclues les sociétés Charcuterie Cosme et Transagrial faute d'un pilotage opérationnel suffisant, et sont prises en intégralité Quality Tomato Morocco et Ouestmin. Et pour les autres indicateurs sociaux, seules les sociétés localisées en France sont retenues sur la même base, sauf Charcuterie Cosme, ainsi que Hautbois et Lancelot pour les indicateurs sur la formation, faute de données disponibles.

Cas particuliers pour les informations environnementales : le périmètre retenu sur les principes décrits ci-dessus est limité aux activités en France pour toutes les branches, et hors France uniquement pour la branche Légumes et Fruits frais, exception faite des activités 1^{er} gamme au Sénégal et en Espagne. Et dans ce périmètre, pour des raisons de fiabilité de la collecte, sont exclues les sociétés Tallec intégrée en cours d'année et Charcuterie Cosme sortie en cours d'année, et les sociétés détenues en minoritaire sans pilotage opérationnel suffisant, notamment CBC Preleco, La Légumière, Terroir de Beauce, en Légumes et Fruits Frais, les sociétés de négoce de viandes à Runjis (Avigros, Cofival, Yzet, A'partenaires).

Pour permettre une comparaison fiable et une lecture pertinente des indicateurs sur ce périmètre, certains ont été recalculés à périmètre constant avec les exercices de référence antérieurs.

Par ailleurs, dans la branche Agricole, les indicateurs eaux et déchets des 500 silos et magasins sont extrapolés à partir d'un échantillon représentatif composé de 10 % des sites concernés. Ces derniers ont été identifiés en fonction de leur taille de manière à représenter les mêmes proportions de petits, moyens et grands sites.

Au total, le périmètre couvre 99 % du chiffre d'affaires consolidé et des effectifs moyens totaux du Groupe. Pour le volet environnemental, le taux de couverture est de 90 % du chiffre d'affaires et pour certains indicateurs partiellement couverts, le périmètre est précisé au cas par cas.

C. Organisation de la collecte, du contrôle et de la consolidation des informations

L'entité de base de la collecte d'information est la filiale pour les informations sociales et sociétales et le site pour les informations environnementales. Pour chacune de ces trois thématiques, des référents internes sont chargés de consolider au niveau de leur branche les informations des sites ou filiales qui la composent. Les informations ainsi consolidées sont transmises après contrôle et validation aux directions développement durable et ressources humaines d'Agrial. Celles-ci effectuent à leur tour un contrôle de cohérence et consolident les informations.

Les outils de collecte et traitement des informations utilisés sont différents d'une thématique à l'autre. Pour la collecte des informations sociétales et environnementales, des formulaires sont adressés aux différents contributeurs et consolidés par les référents RSE avant d'être transmis à la direction du développement durable. Pour le volet social, la direction des ressources humaines utilise le logiciel de consolidation comptable et financière du Groupe.

D. Protocole

Les détails du périmètre et des modalités de cette organisation sont précisés dans un protocole rédigé par la direction générale d'Agrial et partagé avec les référents internes concernés. Il est aussi transmis à l'organisme de vérification externe, en complément de la déclaration elle-même. Les éléments clés du protocole sont exposés dans la présente note méthodologique.

E. Limites méthodologiques

L'organisation mise en place pour le suivi de la stratégie de développement durable d'Agrial présente certaines limites que la direction s'efforcera de corriger pour les exercices à venir, notamment :

- L'agilité des outils utilisés pour le suivi des indicateurs environnementaux. Un système plus performant de collecte, contrôle et consolidation des données est en cours de déploiement au sein du Groupe.
- Les difficultés de compréhension, de mise en œuvre et de suivi de certains indicateurs dans les sites nouvellement intégrés ou localisés hors de France, en particulier pour des données environnementales. Ces entités sont identifiées afin d'être accompagnées lors des exercices suivants.

- La définition de certains indicateurs et objectifs communs est complexe pour des activités ou métiers variés et fera l'objet de travaux en 2019 avec les comités internes transversaux concernés afin de compléter la feuille de route de développement durable d'Agrial Horizon 2025.

F. Contrôle externe de la déclaration de performance extra-financière

Agrial a fait vérifier la conformité de sa déclaration de performance extra-financière et la sincérité des informations qu'elle contient par le cabinet PricewaterhouseCoopers, organisme tiers indépendant vérificateur qui intervient déjà en tant que commissaire aux comptes d'Agrial. Son rapport d'assurance et avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations publiées dans la présente déclaration sont disponibles à la page suivante. Vu le contexte réglementaire, le périmètre de la vérification inclut des données sociales, sociétales et environnementales. Le travail de vérification a porté sur la qualité des processus et la fiabilité des informations sélectionnées pour le calcul des indicateurs clés de performance.

Définition de l'effectif mensuel moyen Équivalent Temps Plein

[Temps de travail contractuel*]

- Déduction des entrées ou sorties en cours de mois (calculé au prorata)
- Absences indemnisées intégralement par un organisme extérieur (Sécurité sociale, organisme de prévoyance)
- Congés individuels (congrés de formation, congrés sabbatiques et congrés parentaux)]

/ Temps plein de référence.

* temps de travail contractuel = Un salarié à temps plein (151,67 h en France) compte pour 1, un salarié à mi-temps compte pour 0,50.

Précision :

- Absence maternité et paternité à exclure car prise en charge à 100% par la SS dès le premier jour
- AT,MP,M : à exclure dès l'arrêt du maintien de salaire par l'entreprise (le délai de carence est neutralisé)
- La subrogation ne signifie pas un maintien de salaire par l'entreprise mais le paiement pour le compte de la sécurité sociale.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Agrial Société Coopérative Agricole (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1060 rév.2 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de fiscalité et de lutte contre la corruption ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;

• nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

• nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants et dont la liste est donnée en annexe :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹, et couvrent entre 11% et 27% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;

• nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes et dont la liste est donnée en annexe ;

• nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

¹ Pour les informations environnementales : Brient (Mordelles), Legum'Land (Ychoux), HCl (Herbignac), Eurial Ultra Frais (Jouy), CCLF (Livarot), Van Oers United (Ridderkerk, Pays-Bas) et Florette Iberica (Torre-Pacheco) ; Pour les informations sociales : la branche Boissons France (13 entités), Eurial Ultra Frais et Quality Bean Morocco (Maroc).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 6 personnes et se sont déroulés entre novembre 2018 et février 2019 sur une durée totale d'intervention de 14 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions

du Développement Durable Groupe, des Normes et de la Consolidation Corporate ainsi que des Ressources Humaines.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

NEUILLY-SUR-SEINE, LE 28 FÉVRIER 2019

L'un des Commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit


Olivier Destruel
ASSOCIÉ


Sylvain Lambert
ASSOCIÉ DU DÉPARTEMENT
DÉVELOPPEMENT DURABLE

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Informations quantitatives (résultats, notamment indicateurs clés de performance) :

- Proposer une alimentation sûre et saine : qualité sanitaire et traçabilité des aliments
 - Part (%) des sites agroalimentaires dotés d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité (IFS, BRC, Bio, ISO 22000 ou équivalent)
- Agriculture : Produire plus, mieux et avec moins de chimie de synthèse, ce pour répondre à toute la diversité des besoins alimentaires tout en préservant la Terre et le revenu des agriculteurs
 - Surfaces couvertes avec des OAD (outils d'aide à la décision) agronomiques proposés par Agrial
- Développer l'agriculture biologique, à la fois en réponse à une demande de nos consommateurs mais aussi pour enrichir notre expertise agronomique et zooteknique au service de l'amélioration de l'agriculture conventionnelle
 - Volume de la collecte totale en lait bio
 - Surfaces de production en semences bio
- Préserver le revenu des agriculteurs notamment par la modernisation de notre modèle coopératif et le partage de la valeur créée avec les différentes parties prenantes, notamment les adhérents
 - Nombre d'exploitations bénéficiant d'un accompagnement suivi dans le cadre de diagnostics technico-économiques (DTE)
- Assurer les meilleures conditions d'élevage pour la qualité de vie des animaux
 - Part (%) d'élevages adhérent à la Charte des bonnes pratiques d'élevages (CBPE)
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique: l'agriculture est directement impactée par ses effets et nous mesurons notre part dans la lutte contre ce dérèglement par la maîtrise de nos consommations énergétiques et émissions de carbone
 - Consommations énergétiques (kWh)
 - Volume de produits finis
- Limiter notre consommation de ressources en luttant contre le gaspillage et optimisant le recyclage et la valorisation de nos déchets
 - Déchets valorisés énergétiquement
 - Déchets valorisés agronomiquement
 - Déchets recyclés
 - Déchets éliminés (mise en décharge, incinération non énergétique, etc.)
- Préserver l'eau tant en quantité qu'en qualité
 - Consommations d'eau (m³) hors eau utilisée pour les recettes
 - Volume (m³) des eaux usées traitées ou prétraitées et rejetées dans un réseau collectif, ou traitées et rejetées dans le milieu
 - Volume (m³) des eaux usées non traitées rejetées dans le réseau d'assainissement collectif
 - Volume (m³) des eaux usées non traitées ou juste pré-traitées, rejetées dans le milieu, dont épandage
- Garantir la santé et la sécurité au travail
 - Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt en France (Nombre d'accidents du travail avec arrêt ; Nombre d'heures travaillées)
 - Taux de gravité des accidents du travail en France (Nombre de journées perdues pour accident du travail ; Nombre d'heures travaillées)
 - Nombre de jours d'absence pour maladie professionnelle en France
 - Nombre de salariés en maladie professionnelle en France
- Accompagner le développement personnel et professionnel et le bien-être au travail
 - Nombre d'heures de formation en France
 - Nombre de personnes formées en France
- Soutenir la diversité et lutter contre les discriminations
 - Effectif moyen en équivalent temps plein
 - Effectifs inscrits
 - Répartition des effectifs par âge
 - Part (%) des salariés en situation de handicap en France

- Favoriser le dialogue social et préserver la liberté d'association et le droit de négociation collective
 - Part (%) des effectifs bénéficiant d'une instance représentative du personnel
 - Nombre d'accords collectifs signés en 2018
 - Part (%) de sociétés du périmètre qui ont signé un accord collectif en 2018
- Respecter les droits de l'Homme et en faire la promotion auprès de nos fournisseurs et partenaires, lutter contre le travail forcé et le travail des enfants & Promouvoir l'éthique et lutter contre la corruption dans la conduite de nos affaires, avec nos différentes parties prenantes
 - Part (%) des principaux fournisseurs hors matières premières chartés ou équivalents

Informations qualitatives (actions et résultats) présentées dans les sections suivantes :

- S'engager collectivement en faveur du développement durable
- Agir pour l'emploi et le développement des compétences
- Garantir la sécurité et le bien-être au travail
- Contribuer au dynamisme de la vie dans nos campagnes
- Préserver les ressources naturelles
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- Respecter le vivant et la biodiversité
- Bien nourrir les Hommes
- Donner à tous le plaisir du goût et du bon
- Inventer de nouveaux modèles agroalimentaires résilients



Ce rapport est édité
par la **Direction du développement durable du Groupe Agrial.**

Crédits photos : Adobe Stock, Agrial, Atypix, Pauline Pasquette, Paul & Malo, Philippe Delval

Conception : **klub**[®]

Impression : ce rapport a été imprimé par TPI sur un papier certifié PEFC. L'imprimeur est labellisé Imprim'Vert ; il s'engage à agir de manière concrète et continue pour réduire les émissions polluantes, tout en économisant les ressources naturelles.





4, rue des Roquemonts - CS 35051
14050 CAEN Cedex 4
+33 (0)2 31 45 43 43

www.agrial.com